

Marché du travail, réseaux et capital social

Le cas des diplômés de l'enseignement supérieur au Sénégal

Éveline BAUMANN

L'insertion dans le monde du travail est souvent davantage la suite naturelle d'activités sociales et de la fréquentation assidue de lieux de sociabilité que le résultat d'un équilibre quasiment spontané entre offres et demandes sur un marché. Si ce constat s'avère souvent juste pour les économies du Nord, il l'est sans doute encore davantage pour un pays du Sud comme le Sénégal, puisque les imbrications entre les domaines du social et de l'économique y sont particulièrement prégnantes.

Certes, il est vrai que dans les pays du Sud, seule une minorité des travailleurs est concernée par le marché du travail proprement dit et que leur activité professionnelle est régie par un contrat, si implicite soit-il. En effet, au Sénégal, l'auto-emploi concerne trois emplois non agricoles sur quatre et seule 5 % de la main-d'œuvre est salariée dans des entreprises enregistrées en bonne et due forme. Cela étant, parmi ces salariés, les diplômés de l'enseignement supérieur sont largement représentés et ils aspirent généralement à un emploi dit moderne, quitte à compléter leurs revenus par une activité indépendante. C'est de cette population qu'il sera question ici et des mécanismes qui sont à l'œuvre lorsque ces diplômés s'apprentent à entrer dans la vie active.

Plus précisément, on s'intéressera aux jeunes Sénégalais ayant obtenu un diplôme de maîtrise en économie ou gestion à l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar. Ils méritent notre attention à plus d'un titre. Généralement originaires des classes moyennes, les diplômés du supérieur sont, dans le

contexte de « post-ajustement¹ », particulièrement exposés aux risques de dégradation de leur niveau de vie et de leur « image de marque » d'intellectuels. Or, on peut supposer que, mieux que d'autres catégories sociales, ils sont à même d'inaugurer de nouvelles pratiques d'insertion professionnelle et d'épouser de nouvelles normes susceptibles de faire évoluer le monde du travail et tout particulièrement le salariat.

Contrairement à ce qui fut le cas avant les différents programmes d'ajustement structurels, ceux que l'on appelle communément « maîtresards » ne bénéficient plus de la garantie d'embauche de la part de l'État. En même temps, les places dans le secteur privé sont comptées, car les politiques de libéralisation visent à la compétitivité internationale, impératif qui conduit les entreprises à réduire leurs charges salariales, en effectuant des compressions de personnel ou en recourant à une main-d'œuvre « flexible » et peu coûteuse. La précarisation des conditions de travail est désormais un fait acquis et la concurrence accrue entre les candidats à l'emploi une réalité tangible. Cette concurrence ne fait qu'accélérer l'inflation des diplômes. Ceux-ci sont désormais décernés par une grande variété d'établissements, publics et privés, ce qui ne fait que diversifier les enjeux et rendre plus complexe la sélection des candidats.

Les structures étatiques de mise en relation entre offres et demandes d'emploi sont, elles, quasiment inopérantes ; la formule des agences de placement est encore relativement peu répandue et, de toutes les façons, réservée essentiellement à un public très spécifique. En même temps, les solidarités, celles qui – au-delà de toute convivialité au quotidien – facilitent l'insertion dans la vie active, sont mises à rude épreuve, tout comme l'est le système de redistribution dans son ensemble. Par conséquent, les diplômés sont amenés à inventer des solutions inédites, en construisant petit à petit leurs propres réseaux basés sur les relations personnelles, réseaux qui traduisent une distanciation par rapport aux groupes d'appartenance de type classique (origine ethnique, géographique, etc.) et qui ont essentiellement des bases fonctionnelles².

1. Initiés au Sénégal dès 1982, les programmes d'ajustement structurel ont tout d'abord mis l'accent sur l'assainissement des finances publiques, la privatisation et la propagation d'une culture économique libérale. Ils visent *in fine* l'intégration du Sénégal dans l'économie mondiale. Deux décennies plus tard, la quasi-totalité des grandes entreprises sont privatisées, y compris le secteur bancaire, la téléphonie et l'approvisionnement en eau.
2. Les réflexions présentées s'appuient sur des travaux poursuivis au Sénégal depuis 1994, grâce notamment à un séjour de trois ans effectué pour le compte de l'IRD. Environ 70 entretiens ont été menés auprès de diplômés de la faculté de sciences économiques et de gestion (Université Cheikh Anta Diop). D'autres interlocuteurs possèdent un diplôme d'une université française ; il s'agit de consultants, de responsables de bureaux de recrutement, de hauts fonctionnaires, etc. (Corpus Baumann, Sénégal/DES/94-97). Les

Nous porterons, dans une première partie, un regard macroéconomique sur le monde du travail au Sénégal. Dans une seconde partie, nous observerons le marché du travail au quotidien, en donnant la parole aux jeunes diplômés de l'enseignement supérieur.

LE MONDE DU TRAVAIL : THÉORIE ET RÉALITÉS SÉNÉGALAISES

Alors que la théorie néoclassique attribue au marché du travail une « flexibilité omnisciente » susceptible d'établir un équilibre entre offres et demandes de travail, les réalités sont bien plus complexes. La politique de l'emploi pratiquée par les autorités sénégalaises hésite, elle, entre le credo néolibéral et un interventionnisme susceptible de se heurter aux multiples rapports de force en place.

Offre et demande de travail : une rencontre difficile

Vœux néolibéraux

La théorie économique – on pense à la théorie néoclassique, celle qui depuis les années quatre-vingt, semble trouver le plus grand écho auprès des bailleurs de fonds internationaux et des décideurs nationaux – met l'accent sur l'équilibre entre offre et demande, équilibre qui s'installerait plus ou moins spontanément, ainsi que sur le coût et les biais de l'intervention étatique, génératrice d'imperfections. Plus précisément, quatre hypothèses de départ sont au cœur de la théorie³. Tout d'abord, elle suppose que l'alternative entre travail et non-travail est possible et que la préférence accordée aux loisirs au détriment d'une activité professionnelle ne pose pas de problèmes matériels. Ensuite, elle part du principe que les individus adoptent une attitude d'optimisation de leur situation, c'est-à-dire qu'ils sont en mesure d'effectuer des choix procurant le meilleur résultat et qu'ils rejettent le pis-aller. Elle suppose par ailleurs qu'il y a homogénéité des salaires pour

premiers résultats ont été exposés précédemment (Baumann, 1996, 1998 et 1999a). Je remercie Lucien Gillard, Bernard Schlemmer et Jean-Michel Servet de leur lecture attentive et de leurs remarques constructives.

3. L'argumentation s'appuie sur Gazier, 1992.

une même qualité de travail. Et enfin, elle postule que les acteurs prennent leurs décisions en parfaite connaissance de cause : le marché du travail est transparent et l'information sur les postes à pourvoir et les candidats est centralisée par une institution – généralement l'État –, et de ce fait à la disposition des demandeurs et des offreurs atomisés.

Autrement dit, l'accès à ce marché du travail serait soumis à une série de comportements conditionnels qui reviendraient schématiquement à se dire : « Si le prix que le marché propose pour ma force de travail est tel, je la vends à tant. » Cette théorie raisonne à partir de normes spécifiques selon lesquelles l'individu agirait isolément, sans se préoccuper des agissements des autres, sans attitudes mimétiques et surtout sans prendre en compte les conditions de vie de son entourage, les pressions que pourraient exercer sur lui ses proches, les attentes qu'ils nourrissent à son égard. Fortement individualisé et n'agissant qu'en son nom propre, cet acteur serait motivé essentiellement par des considérations matérielles. Il va sans dire que les normes de la société sénégalaise actuelle sont tout autres, même si des synergies sont en train de se mettre en œuvre entre normes locales et normes importées, entre solidarités coutumières et poursuite de projets individuels.

D'un point de vue macroéconomique, les politiques élaborées depuis plus de deux décennies par les bailleurs de fonds, Banque mondiale et FMI en tête, s'appuient, *a priori*, sur ce modèle fictif qui traite la force de travail au même titre que les biens, les services et les capitaux. Cela étant, depuis les premiers programmes d'ajustement structurel sur le continent africain, ce modèle n'est pas resté immuable et les théoriciens des institutions internationales lui ont apporté certains aménagements. En effet, au nom de références néo-institutionnalistes, l'instance centralisatrice prend la forme de normes sociales internes. Laisser s'exprimer librement ces normes permet de diminuer les coûts de coordination qui incomberaient à l'État. C'est ainsi que les différentes expressions de solidarité propres aux populations du Sud rencontrent un vif intérêt, que ce soit en matière de finance décentralisée ou, plus généralement, lorsqu'il s'agit des liens de confiance qui font la force des micro-entreprises. Les travaux menés par la Banque mondiale sur le rôle du capital social dont il sera question plus loin s'inscrivent également dans cette ligne⁴. L'approche de fond des politiques néolibérales reste cependant largement inchangée : appréhender par des mesures quantitatives des réalités qui, de par leur nature même, se prêtent difficilement à la modélisation.

4. Voir les travaux menés dans le cadre du SCI (Social Capital Initiative) (<www.worldbank.org/poverty/scapital>).

Pratiques au quotidien

D'une manière générale, la grande hétérogénéité du monde du travail sénégalais est telle que l'on se trouve en présence de situations bien éloignées du modèle néoclassique et que la rencontre entre offre et demande de travail emprunte des chemins fort divers.

Tout d'abord, on observe des segmentations qui renvoient aux disparités entre milieu rural et milieu urbain, aux différenciations liées au genre ou à l'appartenance ethnique, au degré de formalité ou d'informalité des relations, à l'importance de l'auto-emploi et à la faiblesse du rapport salarial. Pour évoquer des situations que l'on peut observer dans la capitale, il y a peu de points communs entre le « marché des petites bonnes » de la rue Wagane Diouf du centre-ville⁵ et un entretien d'embauche mené dans un cabinet de ressources humaines à la suite d'une annonce parue dans la presse nationale, ou internationale. Comme il y a peu de points communs entre le manœuvre qui patiente au port, espérant que ce sera « sa chance » pour être recruté à la journée moyennant un salaire couvrant à peine son transport et la « dépense quotidienne⁶ » de son foyer, et ce gardien d'une villa recommandé par les locataires successifs et bénéficiant de ce fait d'un emploi quasiment à vie. Autrement dit, nous sommes en face d'une pluralité de marchés. Au niveau national, plus de 60 % de la population travaille la terre, au sein de petites unités recourant essentiellement à la main-d'œuvre familiale. En dehors du secteur primaire, l'auto-emploi est omniprésent, concerne désormais trois emplois non agricoles sur quatre et il progresse, notamment dans les villes. Le salariat, lui, connaît une évolution contraire. Au nombre de 145 000, les salariés ne représentent qu'environ 5 % de la main-d'œuvre du pays et leur situation est, théoriquement, régie par les conventions collectives. Parmi eux, 67 000 émargent à la fonction publique. Alors que le nombre des salariés a tendance à régresser, de plus en plus de travailleurs, et les femmes tout d'abord, sont amenés à accepter des emplois saisonniers ou temporaires, à se contenter d'un stage ou d'un travail quasiment bénévole, avec tout ce qu'entraîne cette précarité de leur statut⁷.

Ensuite, toujours en ce qui concerne le salariat, il y a un déficit de concurrence entre les travailleurs par rapport à la norme néoclassique. Ce

5. Elles y attendent, assises par terre, pour être embauchées par une « patronne » résidant dans un quartier chic de la capitale.
6. La « DQ » correspond généralement à une somme fixe que le chef de ménage remet à la femme ayant en charge la préparation des repas. Il s'agit des dépenses courantes (condiments, poisson ou viande), tandis que le riz est normalement acheté par sac.
7. Source : Sénégal, 1993b et 1995. On estime qu'au cours des années quatre-vingt, 20 000 emplois ont été sacrifiés, chiffre qui correspondrait à 16 % des salariés du pays en 1990 (Fall, 1997 : 11). A Dakar, les salariés représentaient 40 % des actifs en 1991 pour descendre à 35 % en 1994-1995 (Sénégal, 1997a : 36).

déficit est imputable à l'État ainsi qu'aux grandes entreprises de la place et aux syndicats des travailleurs. Face à une offre de travail pléthorique, ces acteurs du secteur dit moderne ne sont guère favorables à la clarification du marché par les prix et empêchent la révision à la baisse des rémunérations. Il y a pour cela des raisons à la fois politiques et économiques (Valette, 1994). En effet, la main-d'œuvre salariée est composée de groupes de pression suffisamment forts et incontournables pour être ménagés par les pouvoirs publics⁸. Et même si le rôle de l'État en tant qu'employeur a diminué, la privatisation des entreprises n'a pas nécessairement porté atteinte à l'esprit revendicatif des syndicats. De plus, la remise en question de l'État dans sa forme classique n'a fait que multiplier les lieux d'exercice du pouvoir et de distribution de postes clés échappant aux règles du marché.

Par ailleurs, contrairement à ce que le modèle nous enseigne, ceux qui cherchent un emploi ne se dirigent pas spontanément vers les situations matérielles « objectivement » les plus avantageuses, car la forte interpénétration entre considérations économiques et contraintes sociales porte atteinte au libre choix. Ce sont bien moins les normes héritées du XIX^e siècle européen telles qu'elles sont reprises par l'individualisme méthodologique qui déterminent le choix des individus – normes telles que la rationalité économique et l'individualisme utilitariste – que le souci de maintenir ou d'améliorer leur statut social, de reproduire la cellule familiale et leurs différents groupes d'appartenance. Pour comprendre cela, plus que de se focaliser sur les aspects matériels d'un emploi, il est essentiel de prendre en considération le prestige lié à telle ou telle fonction et la représentation que les individus ont de leur statut symbolique au sein de la société et dans le monde du travail. Si cet argument semble vrai pour un grand nombre de candidats à un emploi, il l'est sans doute encore davantage pour ceux qui aspirent à une place au sein de l'élite intellectuelle du pays.

Enfin, l'élément qui doit retenir tout particulièrement notre attention, c'est l'information permettant la rencontre entre offre et demande. Elle est souvent asymétrique et ne circule pas aussi librement que le suppose la théorie néoclassique, ce qui fait d'elle un enjeu de premier ordre.

L'information au centre du débat

Que l'information concerne la situation en termes de flux des demandeurs et offreurs de travail ou de stocks de main-d'œuvre, la rémunération ou bien

8. À titre d'exemple, les coupures de courant provoquées par des remous sociaux internes à la Sénélec, société de production et de distribution d'électricité, dont la privatisation se heurte, par ailleurs, à de multiples problèmes.

la législation, les lacunes sont fréquentes. Elles sont essentiellement imputables à des problèmes institutionnels. Les questions de travail relèvent *a priori* du ministère de la Fonction publique, du Travail et de l'Emploi, ministère qui dispose de moyens humains et matériels modestes et qui évolue dans l'ombre du ministère de l'Économie et des Finances⁹. Les connaissances sur le monde du travail s'en ressentent. Si le ministère de la Fonction publique, du Travail et de l'Emploi possède un service statistique propre, la division de la Statistique du travail, celle-ci, dépourvue d'équipements informatiques, connaît selon toute évidence des difficultés pour tenir à jour ses données. La création d'une page sur le site Internet du ministère permettant au demandeur d'emploi d'ouvrir un dossier à son nom paraît d'autant plus étonnante, mais renvoie incontestablement à l'impératif de la bonne gouvernance qui traverse tous les domaines de la vie politique. Par ailleurs, il y a obligation de faire enregistrer les contrats de travail auprès de l'IPRES (Institut de prévoyance retraite du Sénégal), mais cette obligation s'adresse exclusivement aux entreprises ayant pignon sur rue. Les activités qualifiées d'informelles échappent à la saisie statistique courante.

Quant aux données macroéconomiques générales, c'est la Direction de la prévision et de la statistique, émanation du ministère des Finances et de l'Économie¹⁰, qui assure leur production. Cependant, les investigations menées à cette fin se limitent souvent à la seule capitale – où réside un Sénégalais sur cinq – et n'abordent la situation de l'emploi que de manière accessoire¹¹. Les enquêtes spécifiques sur le marché du travail sont rares et si l'on fait abstraction d'une étude à la méthodologie peu pertinente (Sénégal, 1999a), le ministère de la Fonction publique, du Travail et de l'Emploi est amené à s'appuyer sur des données vieilles de plus dix ans (Sénégal, 1991). De nouveaux jalons ont été posés par le Plan d'action pour l'emploi, adopté en 1998 (Sénégal, 1998). Alors que plusieurs conseils interministériels ont placé l'emploi au centre de leurs débats (1992, 1993), le plan en question est le premier document de ce type¹². Document ambitieux, certes, mais il est difficile d'en dégager les grandes lignes directrices et l'on ne peut s'empêcher d'y voir avant tout un catalogue d'opérations en attente de financements, opérations dont le caractère politique est souvent patent. On y reviendra.

9. L'inégalité des moyens est également frappante lorsque l'on consulte les sites récemment créés de ces deux ministères : <www.emploi.gouv.sn> et <www.finances.gouv.sn>.

10. Son autonomie par rapport à l'actuel ministère de tutelle est envisagée (information donnée en 2002).

11. On peut noter l'Enquête sur les priorités (Sénégal, 1993a), l'Enquête sénégalaise auprès des ménages de 1994-1995, ESAM (Sénégal, 1997a), l'Enquête sur le secteur informel (Sénégal, 1997b) et l'Enquête sur les dépenses des ménages de la capitale (Sénégal, 1997c). À noter que l'ESAM a fait l'objet d'une actualisation en 2002.

12. Il convient cependant de signaler le PAPE (Plan d'action pour l'emploi) adopté fin 1988, plan qui « est resté pour l'essentiel non appliqué » (Fall, 1997 : 65).

Pour ce qui concerne plus spécifiquement la confrontation entre offre et demande de travail, le monopole étatique de placement de la main-d'œuvre a été aboli en 1987¹³. Par conséquent, ni les offres ni les demandes ne sont enregistrées systématiquement et l'on ne dispose pas de données fiables permettant de suivre l'évolution du marché du travail et d'intervenir si le besoin s'en fait ressentir.

À l'opposé de l'intermédiation étatique se trouvent des acteurs privés. Depuis la fin des années quatre-vingt, ils sont autorisés à exercer le métier de cabinet de ressources humaines. Aux agences parfaitement identifiées et s'adressant essentiellement à des cadres d'entreprise – ATT, DIS, RMT, Eco-Afrique, Innov'action, Interim Service pour ne citer que les plus connues – s'ajoutent, comme le disait un haut fonctionnaire dans un ministère, un nombre « incontrôlable » d'intermédiaires *free lance*. Ainsi, à l'instar d'autres domaines, ces acteurs privés ont investi des niches laissées vacantes par l'administration publique, contribuant implicitement à la dévalorisation d'un État en mal de nouvelles attributions. C'est également à ces initiatives du secteur privé que l'on peut imputer la fréquence grandissante des offres d'emploi dans la presse sénégalaise. En effet, une simple comparaison des offres parues dans le quotidien *Le Soleil* à une dizaine d'années d'intervalle indique que même des entreprises de faible envergure choisissent maintenant ce moyen pour annoncer la vacance d'un poste, en se servant, le cas échéant, d'intermédiaires spécialisés en ressources humaines. Comme dans d'autres métiers de service, ces intermédiaires n'opèrent pas exclusivement dans le domaine du placement ; pour des questions de rentabilité économique, ils pratiquent généralement la pluri-activité. Si leur intervention reste encore limitée, on remarquera néanmoins leur présence et leur visibilité grandissantes. On signalera enfin certains opérateurs intervenant dans le domaine des nouvelles technologies de l'information et de la communication et qui se sont, eux aussi, lancés dans l'intermédiation en matière de ressources humaines¹⁴. Il s'agit des tout premiers balbutiements qui méritent d'être regardés de près, sachant que l'utilisation d'Internet est réservée à une infime minorité de la population.

Alors que les adaptations spontanées entre offre et demande de travail se heurtent à des obstacles et que les intermédiations par les secteurs public et privé se heurtent à des limites, il s'agit de réinventer et d'explorer une troisième voie, en construisant des réseaux susceptibles de remplir des fonctions indispensables au bon fonctionnement du marché du travail. Les

13. Cela étant, le rôle du service de la main-d'œuvre fut assez modeste, car tout au long des années quatre-vingt, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits tournait autour de 10 000, celui des offreurs autour de 1 000 (Fall, 1997 : 21). La mesure intervenue en 1987 n'a donc qu'une signification essentiellement symbolique.

14. Il s'agit de <www.sentoo.sn>.

baillleurs de fonds en sont conscients lorsqu'ils disent que « l'aide à la recherche d'un emploi [par une instance centrale]... est une activité qui demande de grands moyens administratifs, et [qu']il est peu probable que ce soit là une solution pour les pays à revenu faible... » et qu'ils mettent en avant les mérites des canaux et réseaux informels (Banque mondiale, 1995 : 130).

Cette attitude va dans le sens des recettes néolibérales prônées par les institutions de Washington, recettes qui consistent, entre autres, à valoriser l'informel et à déléguer aux activités informelles – avec, le cas échéant, l'intermédiation d'une ONG – des domaines entraînant des coûts de transaction jugés trop élevés par rapport aux bénéfices matériels attendus.

Les réseaux auxquels l'on peut penser sont de nature multiple. Tantôt informels, tantôt davantage structurés, ils permettent de faire circuler l'information et d'exercer, éventuellement, une pression « amicale » sur les interlocuteurs. Bien entendu, il y a les réseaux basés sur la parenté, l'appartenance ethnique ou le simple voisinage. Mais ces réseaux semblent désormais de moins en moins performants, ce qui est imputable à la fois à des causes objectives et à des causes subjectives. En effet, on sait que les individus appartenant aux classes moyennes et qui seraient susceptibles d'appuyer un jeune parent ont été durement frappés pas la crise ; ils limitent de plus en plus les manifestations de solidarité à la famille restreinte (Marie, 1997). En même temps, la panoplie des enseignements dispensés s'est considérablement enrichie – que ce soit au Sénégal même ou dans les pays accueillant les étudiants sénégalais – élargissant ainsi l'éventail plus large de diplômés : publics et privés, nationaux et étrangers, diplômés conférant le label d'élite¹⁵ et diplômés moins prestigieux comme ceux acquis à l'université. Cette situation ne fait qu'accentuer le décalage entre le niveau d'éducation des générations successives, décalage qui rend caduque la légitimité des conseils en matière de choix professionnels que seraient susceptibles de donner les aînés aux cadets.

En revanche, ce qui semble davantage garantir l'efficacité des intermédiations, c'est la proximité culturelle entre offreurs et demandeurs de travail. À titre d'exemple, on peut signaler l'AIESEC¹⁶, adepte de la formule des dîners-débats ou le Rotary Club qui organise telle « Opération carrières » avec l'appui de la chambre de commerce de Dakar. Il n'est pas rare que ce genre de manifestation serve en même temps de vitrine aux nombreux établissements d'enseignement privé, permettant de « faire d'une pierre

15. On pense à l'École nationale de la magistrature qui formait traditionnellement les élites administratives, avant de céder ce rôle aux écoles de management, américaines de préférence (Niane, 1991).

16. Association internationale des étudiants en sciences économiques, cf. *infra*.

plusieurs coups » comme le disait l'un de mes interlocuteurs. Quoi qu'il en soit, ces rencontres témoignent de l'existence de réseaux plus ou moins structurés, réseaux qui lient sociabilité et considérations professionnelles et contribuent à forger un esprit de groupe sur des bases fonctionnelles. Incontestablement, elles participent à la « privatisation » de l'information.

On verra que pour l'intégration dans la vie active – et, partant, pour la poursuite de la carrière professionnelle – l'appartenance à différents réseaux sociaux est tout aussi importante, sinon plus, que le niveau de formation acquise (Langlois, 1977 ; Rosenbaum *et al.*, 1990). Or, les liens propres à ces réseaux ne se tissent pas *ex nihilo*, mais s'appuient sur les acquis des générations précédentes. Avant d'approfondir cette question, il convient de faire l'état de la situation de l'emploi au Sénégal et de rappeler la politique de l'emploi, depuis les mesures volontaristes prises par l'État dans les années quatre-vingt jusqu'à sa plus grande disponibilité à laisser faire le milieu patronal pendant la décennie suivante.

Le monde du travail en chiffres

Baisse du chômage, hausse de la précarité

La situation de l'emploi au Sénégal est, toutes proportions gardées, comparable à celle d'autres pays de la sous-région soumis, eux aussi, aux programmes d'ajustement structurel (Charmes, 2001). L'augmentation du taux d'activité, la diminution du chômage proprement dit et la précarisation des statuts des travailleurs en sont les caractéristiques principales (tab. 1 et 2), précarisation dont pâtissent surtout les femmes qui, en deux décennies, ont triplé leur présence relative dans le monde du travail. Cela étant, malgré leur mise au travail remarquable, le taux de chômage des femmes n'est pas sensiblement différent de celui des hommes.

Or, le mieux-aller apparent qui se manifeste, entre autres, à travers la diminution du chômage ne saurait guère être imputé à un quelconque décollage économique. Dans un contexte de paupérisation prononcée qui frappe désormais les citadins (ARDIS, 2000), il renvoie plutôt au besoin ressenti par les foyers d'augmenter les revenus monétaires, au caractère indispensable de la pluriactivité – au sein du ménage ou par les individus occupant déjà un emploi par ailleurs, au degré de formalité variable – et à une attitude plus pragmatique par rapport au travail. Le foisonnement d'activités dites informelles en résulte, foisonnement qui nous renvoie au

rôle anticyclique joué par ces activités, au Sénégal comme dans d'autres pays d'Afrique subsaharienne.

Par ailleurs, il convient de s'interroger sur les jeunes générations qui arrivent, tous les ans, sur le marché du travail. Le chiffre traditionnellement annoncé à ce propos semble avoir la vie longue... tout en étant dépassé depuis fort longtemps. En effet, depuis une douzaine d'années, on s'applique à répéter que les primo-demandeurs d'emploi seraient au nombre de 100 000 par an¹⁷. Mais la réalité est bien plus préoccupante et politiquement explosive. On peut estimer qu'en 2002 ils sont plus de 190 000¹⁸ dont la majorité se tournent vers un emploi dit informel.

Tableau 1
Évolution de la population en âge de travailler, 1988 – 1994/1995
(niveau national)

	Recensement 1988	ESAM ¹⁹ 1994/1995	Indice 1988 = 100
Population en âge de travailler (10 ans et plus)	4 449 000	5 185 000	117
Population active	2 231 000	2 915 000	131
Population occupée	2 049 000	2 695 000	132
Population inoccupée	182 000	220 000	121
Population inactive	2 218 000	2 270 000	102
Taux d'activité	50,1 %	56,2 %	112
Taux de chômage (niveau nat.)	8,2 %	7,5 %	92
Taux de chômage à Dakar	23,4 %	16,4 %	70

Source : Sénégal, 1993b ; Sénégal, 1997a.

17. Ce chiffre est avancé pour la première fois par Berg (1990 : 111), puis non seulement repris régulièrement par les hommes politiques et la presse, mais aussi par des auteurs d'ouvrages faisant foi (Lee *et al.*, 1992 : 73 ; Fall, 1997 : 21). Seul Duruflé rompt avec cet optimisme sans doute involontaire, pour annoncer 250 000 jeunes à la fin du xx^e siècle, dont 120 000 en ville (1994 : 24).
18. Sous toutes réserves, on peut estimer que les demandeurs d'emploi sont au moins aussi nombreux que la classe d'âge des 16 ans. Il s'avère que ces derniers étaient plus de 100 000 dès 1976 et environ 175 000 en 1997. Calculs à partir de Sénégal, 1988 et Sénégal, 1993b. Le taux d'accroissement de la population sénégalaise était de 2,7 % entre 1976 et 1988. Depuis, il est descendu à 2,1 %.
19. Enquête sénégalaise auprès des ménages (Sénégal, 1997a).

Tableau 2
Les taux d'activité et de chômage à Dakar, 1976 – 1994/1995

	1976 Recensement	1988 Recensement	1991 Enquête Emploi	1994/1995 ESAM
Taux d'activité	40,2	42,8	53,6	56,2
Taux d'activité hommes	66,8	65,6	67,4	n. d.
Taux d'activité femmes	13,3	20	39,3	n. d.
Taux de chômage	16,7	23,3	24,5	16,4
Taux de chômage hommes	17,6	23,4	23,2	n. d.
Taux de chômage femmes	12	23,1	26,6	n. d.

Source : Sénégal, 1976 ; Sénégal, 1993b ; Sénégal, 1991 ; Sénégal, 1997a.

La forte progression numérique des diplômés

Combien sont-ils, ces Sénégalais qui ont fréquenté un établissement d'enseignement supérieur ? Au milieu des années quatre-vingt-dix, ils furent 45 800. Or, ce qui frappe surtout, c'est la progression de ce nombre, car depuis le recensement de 1976, il aurait augmenté de près de 11 % par an²⁰. Quant à ceux ayant effectivement terminé leur cursus supérieur avec un diplôme, ils sont 32 000 en 1994 et parmi eux, deux sur trois résident à Dakar. Cela signifie qu'un Sénégalais sur 200 possède un diplôme universitaire (contre 26 dans les pays de l'OCDE). Pour ce qui est des diplômés à la recherche d'un emploi en 2001, on peut estimer qu'ils sont entre 8 000 et 10 000.

Et combien sont-ils à arriver annuellement sur le marché du travail, munis d'un diplôme d'enseignement supérieur ? En 1997, sur les 10 700 bacheliers que compte le pays, deux sur trois sont orientés vers l'enseignement supérieur²¹. Entre 1980 et 1994/1995, environ 1 400 diplômés par an ont quitté l'Université Cheikh Anta Diop. Cent quatre-vingts parmi eux possèdent une maîtrise en sciences économiques²² (Banque mondiale, 1992 ;

20. Calculs à partir de Sénégal, 1997a : 33 et Sénégal, 1976 : 59.

21. Source : <<http://www.finances.gouv.sn>>, le site du ministère de l'Économie et des Finances.

22. On notera qu'une deuxième université existe depuis 1990 à Saint-Louis. En 1999, elle compte environ 2 000 inscrits, soit moins de 10 % des effectifs de Dakar. Tout comme l'université de Dakar, elle connaît régulièrement des perturbations, et les premiers « maîtres » l'ont quittée en 1995, avec un retard d'un an, grèves obligées...

Diagne, Daffé, 1997). À ces effectifs, il convient d'ajouter les diplômés des établissements d'enseignement supérieur privés qui ont vu le jour depuis le début des années quatre-vingt-dix. Une trentaine de ces établissements sont reconnus par l'État et six parmi eux proposent des formations de second et de troisième cycle (Sénégal, 1999). Les plus prestigieux sont ceux qui permettent la poursuite du cursus à l'étranger, la France pour le moment, ce qui ne les empêche pas de nouer des contacts avec des écoles américaines. Environ 150 diplômés en gestion et en marketing quittent tous les ans un établissement privé. Et l'on peut estimer qu'au total, plus de 300 économistes et gestionnaires se mettent à la recherche d'un emploi.

On remarquera que les diplômés du supérieur sont moins que d'autres groupes de la population concernés par le chômage. Lors de la dernière enquête sur l'emploi, ils étaient 16,7 % à être sans emploi, contre une moyenne générale de 24,4 % (Sénégal, 1991). Les études supérieures semblent leur conférer une adaptabilité suffisamment grande pour s'insérer plus aisément dans le monde du travail que, par exemple, les jeunes disposant seulement d'un baccalauréat. Or, cette situation n'empêche pas la précarité et surtout le sentiment d'être insuffisamment sollicité par le travail. En effet, un diplômé occupé sur quatre se dit sous-employé. Ce constat renvoie au statut souvent ambigu des diplômés – ils sont nombreux à être stagiaires –, statut accepté *nolens volens* au nom d'une insertion professionnelle fragile certes, mais néanmoins vécue comme valorisante. Toutes proportions gardées, les diplômés ne sont pas non plus à l'abri du dénuement matériel, car on sait que les classes moyennes dont ils sont souvent originaires sont plus que les autres exposées au risque de paupérisation (Fall Kaba et Sylla, 2000).

La politique de l'emploi : entre volontarisme et projets virtuels

Mesures spectaculaires et « transition » vers plus de marché

En ce qui concerne les expériences concrètes de la création d'emplois, la liste est longue, mais elles sont peu nombreuses à avoir fait l'objet d'une évaluation (Ndao, 1996). Sans nier la volonté des autorités de combattre le chômage et le sous-emploi, on soulignera qu'un certain nombre de projets paraissent comme autant de réponses à des problèmes aigus posés par des groupes de pression, réponses largement médiatisées par la presse nationale. Derrière des visées politiques flagrantes, l'on ne voit pas toujours le bien-

fondé objectif. Que l'on invoque l'élan national censé contrer « la mainmise étrangère » (« kiosques à pain » et « magasins témoins²³ »), qu'il s'agisse de s'assurer l'appui électoral des intellectuels au moment où le jeune président Abdou Diouf devait se faire plébisciter (« Opération maîtrisards » dont il sera question plus loin), qu'il y aille du souci de se concilier certains milieux religieux (« Plan d'insertion des arabisants²⁴ »), la dimension politique des grandes mesures créatrices d'emplois est patente. Régulièrement, les Sénégalais se voient promettre la création de milliers d'emplois²⁵ et l'on entend parler de projets de grands travaux censés engendrer des effets positifs pour l'emploi. Or, qu'il s'agisse de l'aménagement des vallées fossiles ou de la construction du canal de Cayor, d'un nouvel aéroport international pour Dakar ou d'un hélicoptère pour la ville de Touba, ces projets restent largement à un stade virtuel. L'avenir nous montrera si pareil sort sera réservé au NEPAD (Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique), sorte de plan Marshall pour l'Afrique accordant une place primordiale aux infrastructures par nature grandes créatrices d'emplois et à l'élaboration duquel le président Wade a pris une part active.

Deux mesures méritent une attention particulière. D'une part, l'AGETIP²⁶, une agence de type ONG qui sous-traite désormais au secteur privé des travaux d'utilité publique (génie civil, réhabilitation et entretien de bâtiments publics, questions sanitaires, etc.), crée par là des emplois – presque exclusivement temporaires d'ailleurs – et contribue à la mise aux normes des petites entreprises agréées. D'autre part, les « Volontaires de l'éducation nationale » qui représentent une sorte de sous-catégorie d'enseignants du primaire ; ils sont rémunérés seulement 50 000 francs CFA (76 000), soit guère plus de la moitié du salaire des instituteurs en place, tout en étant généralement mieux formés que ces derniers. Manifestement, la création de ce type d'emploi contribue à désamorcer certaines velléités politiques au sein d'une

-
23. Le commerce fut longtemps le domaine réservé des Syro-Libanais. Pour les magasins témoins, voir le dossier dans *Le Soleil* des 21, 22, 23 et 24 août 1984.
 24. Voir Sénégal (Rép. du), Direction du travail et de l'emploi, *Le Programme d'appui à l'insertion socioprofessionnelle des diplômés des universités et instituts arabes*, novembre 1996, n. p. et « Insertion des arabisants : un programme d'emplois financé par la BID », *Le Soleil*, 11.3.1997.
 25. Dans sa campagne électorale de 1993, l'ancien président Abdou Diouf, ne promettait pas seulement un taux de croissance compris entre 6 et 12 %, mais aussi la création de 20 000 emplois par an. Et le futur président Wade de renchérir : « Me Wade face à la presse : 24 000 emplois pour les jeunes », *Sud*, 17.9.1996.
 26. Agence d'exécution des travaux d'intérêt public. Compte tenu de l'impartialité et de la transparence – autrement dit de l'absence de corruption –, il semblerait que « les prix unitaires [soient] inférieurs de 5 à 40 % à ceux que l'administration obtient par la voie d'appels d'offres officiels » (Banque mondiale, *Rapport sur le développement dans le monde 1994. Une infrastructure pour le développement*, Washington, Banque mondiale, 1994, p. 50).

catégorie sociale connue pour ses tendances contestataires, mais il peut aussi être porteur de nouveaux conflits sociaux.

La pièce maîtresse du dispositif juridique concernant l'emploi est le code du travail qui a connu un aménagement en 1997. Toujours conformément aux politiques prônées par les bailleurs de fonds internationaux, il s'agissait d'y introduire plus de souplesse. Les négociations furent entamées à un moment de troubles sociaux particulièrement virulents (Ka et Walle, 1994 : 336-337) et le refus des autorités sénégalaises de se plier aux exigences des bailleurs devait même temporairement interrompre les flux financiers en provenance de Washington. Un premier compromis consista à supprimer le monopole étatique de placement évoqué ci-dessus, en autorisant la création d'agences de recrutement et en libéralisant certaines professions (de services de conseil et de consultance dans toutes leurs variantes). Mais tout compte fait, une décennie devait s'écouler pour que la réforme du code du travail soit effective. On remarquera à ce propos que de nombreux licenciements ont été prononcés bien avant la réforme²⁷ et que la flexibilité des employeurs se traduit non par des licenciements secs, mais par la formule des départs négociés. Ils sont jugés financièrement attractifs par les salariés concernés et socialement davantage acceptables car, par le biais de primes de départ souvent élevées, ils permettent de perpétuer le système redistributif. Quant à la création d'emplois, il s'avère que cette réforme n'a pas donné lieu à des répercussions majeures. Les enjeux de l'aménagement du code du travail – tout comme ceux des mesures évoquées ci-dessus – se situent incontestablement ailleurs que dans un simple bilan des licenciements et embauches : adresser un signal aux investisseurs potentiels en se soumettant à l'impératif d'attractivité internationale grâce à la flexibilité des ressources humaines, et faire oublier par là que la main-d'œuvre sénégalaise reste particulièrement coûteuse²⁸. L'atteinte à la crédibilité de l'État en tant qu'instance régulatrice du marché du travail en est la conséquence logique.

Il convient enfin d'insister sur les concertations entre l'État et les organisations patronales, concertations qui semblent être entrées dans les mœurs. À ce titre, on peut signaler la « Convention nationale État-employeurs privés pour la promotion de l'emploi des jeunes » (Sénégal, 2000) censée normaliser les stages en entreprise, notamment ceux s'adressant aux diplômés de

27. Cf. « Dossier sur le licenciement économique », *Le Soleil*, 10.3.98.

28. On peut citer le cas de l'agroalimentaire, secteur stratégique pour le Sénégal. Avant la crise financière qu'ont traversée certains pays asiatiques, la Thaïlande a déjà bénéficié d'un avantage comparatif. Par kilogramme de thon mis en boîte, le coût de la main-d'œuvre thaïlandaise était de moitié inférieur, ce qui rendait le poisson thaïlandais importé en France plus compétitif que le poisson sénégalais, et cela malgré l'absence de subventions pour les produits thaïlandais. (J. P. Barbier, *Réflexions sur la compétitivité, comparaisons Afrique-Asie*, Paris, CCCE, mai 1989, cité par Berthélémy, 1996 : 117).

l'enseignement secondaire (général et technique), ou supérieur. Cette convention est à mettre en relation avec le « Projet Formation professionnelle pour l'emploi » (1997-2001) appuyé par la Coopération française. Ce projet entend donner un appui institutionnel aux ministères concernés et veiller à l'amélioration de la qualité de l'enseignement professionnel. En même temps, il vise à la mise en place d'un réseau d'informations sur l'emploi dans des sous-secteurs contribuant à l'intégration du Sénégal dans l'économie mondiale. La contrepartie implicite de ces mesures est évidente : donner toutes leurs chances à des solutions informelles dans des domaines non concernés par la compétitivité internationale.

« *L'Opération maîtrisards* », une opération mal maîtrisée

Parmi toutes les mesures créatrices d'emplois initiées par l'État sénégalais, c'est sans aucun doute « l'Opération maîtrisards » qui a le plus marqué les esprits, et cela au-delà des frontières du Sénégal²⁹. Vingt ans après, ce projet spécifiquement destiné aux diplômés de l'enseignement supérieur garde son caractère de référence symbolique. Avec « l'Opération maîtrisards », le volontarisme de l'État sénégalais devait atteindre son paroxysme, pour une cause qui n'est intelligible que si l'on place l'événement dans son contexte politique.

Dans l'un de ses premiers discours prononcés après son accession au pouvoir en 1981, l'ancien président sénégalais Abdou Diouf qualifia de « scandale » le chômage des jeunes diplômés de l'université de Dakar (Diop et Diouf, 1990). Asseoir son autorité sur une population connue pour ses revendications en désamorçant une situation politiquement critique, devint donc un impératif de premier ordre. Cela d'autant plus qu'indépendamment du malaise étudiantin, le marché du travail au Sénégal se caractérisa par un certain nombre de déséquilibres : la fonction publique souffrait du vieillissement de la pyramide des âges, du sous-encadrement de l'administration et d'une présence massive d'assistants techniques (dont sept sur dix de nationalité française), d'ailleurs fort coûteux pour l'État sénégalais. Dans les grandes entreprises privées, les étrangers représentaient 7 % des effectifs, alors que leur rémunération correspondait à 31 % de la masse salariale ; ces mêmes étrangers occupaient 61 % des postes de cadres supérieurs ou d'employeurs (Ndaw, 1984). De plus, de larges secteurs étaient entre les

29. Les données proviennent essentiellement de Sénégal/Secrétariat d'État à l'emploi/ Direction de l'emploi, 1985 ; Sarr, 1989 ; du quotidien *Le Soleil* des années 1984 et 1985 (notamment le dossier des 9, 10, 13 et 14 septembre 1985) et « "Opération maîtrisards" dix ans après : le flop de la décennie », *Walfadjri*, 14.12.1993.

maines des Syro-Libanais (grande distribution) et des Mauritaniens (petit commerce), alors que foisonnaient des entreprises à caractère informel, échappant au contrôle de l'État.

Ce fut dans ce contexte que les autorités lancèrent « l'Opération maîtrisards » qui prévoyait l'intégration de 2 000 diplômés dans la fonction publique, des stages en entreprise avec recrutement consécutif, l'encadrement de PME-PMI par des jeunes diplômés, l'embauche d'un diplômé comme contrepartie de tout contrat de travail signé par un expatrié et, enfin, la création *ex nihilo* d'entreprises à l'intention d'un entrepreneuriat « d'un nouveau type » (Sénégal/Direction de l'emploi, 1985).

Pour favoriser l'intégration des diplômés dans des entreprises existantes, « l'Opération maîtrisards » a posé les premiers jalons d'une collaboration étroite entre autorités publiques et patronat. Mais le manque de vision à long terme et la négligence de certains aspects juridiques furent fatals à l'expérience, et les nombreux malentendus imputables au dilettantisme de la préparation de l'opération ont laissé des traces profondes dans le milieu des entrepreneurs. Voilà ce que semblent prouver les réticences que manifestent, deux décennies plus tard, les responsables d'entreprise par rapport à la Convention nationale État-employeurs mentionnée ci-dessus, convention prévoyant, elle aussi, l'intégration de jeunes diplômés.

Mais c'est surtout le volet relatif à la création d'entreprise qui est resté dans la mémoire de la population sénégalaise et qui a donné lieu aux critiques les plus virulentes, du fait de son coût et des résultats peu probants. En effet, pour les trois premières générations de « maîtrisards » sur les quatre prévues par le projet, près de 5 milliards de francs CFA (soit à l'époque 100 millions de francs français) furent mobilisés afin de créer des entreprises qui devaient se situer essentiellement dans les secteurs du transport, de la boulangerie, de la pêche et du maraîchage. Cent cinquante entreprises gérées par 550 diplômés ont ainsi vu le jour, créant au total environ 2 500 emplois. Le coût moyen d'un poste de travail dans ces sociétés s'éleva à 2 millions de francs CFA ; l'insertion d'un « maîtrisard » coûta 10 millions de francs CFA. Ces chiffres n'englobent pas le manque à gagner pour l'État, car l'investissement lourd fut acquis « hors taxe, hors douane ».

La quasi-totalité des unités en question ont cessé d'exister aujourd'hui. Restent les griefs que les diplômés impliqués dans l'opération formulent vis-à-vis des décideurs de l'époque et les leçons qu'en tirent non seulement les anciens bénéficiaires, mais aussi les décideurs. Mis en œuvre de manière précipitée, péchant par manque de suivi des candidats à l'entrepreneuriat, ce programme démontre on ne peut plus clairement que des mesures volontaristes ne peuvent atteindre des objectifs ambitieux, proclamés à force de communiqués de presse et de déclarations fracassantes (Baumann, 1996). Ce

volontarisme se manifesta par l'ignorance des normes et des pratiques qui étaient celles des acteurs déjà en place et que les jeunes diplômés étaient censés concurrencer, en s'inspirant de normes prétendument plus modernes. Or, les pratiques en question ont été forgées au sein de réseaux qui avaient fait leurs preuves. À titre d'exemple, la boulangerie était entre les mains des Syro-Libanais, la pêche contrôlée par les Lébou, ethnie originaire de Dakar, le transport entre les mains de membres de la confrérie islamique des mourides. Et c'est par ces réseaux que passait l'information sur les sources d'approvisionnement, sur les dernières mesures élaborées par l'État en matière de contrôle de l'activité, sur les débouchés avantageux, et tous ces secrets professionnels étaient, bien entendu, jalousement gardés.

Si cette expérience doit être considérée comme un quasi-échec de l'interventionnisme d'État, il n'en reste pas moins vrai que, première tentative censée réhabiliter le chef d'entreprise tout en bouleversant l'image de l'intellectuel, elle sut donner, à moyen terme, des élans à des initiatives entrepreneuriales, si modestes soient-elles. Les mesures déflationnistes des programmes d'ajustement structurel devaient prolonger, voire renforcer, cet effet et engendrer de nouvelles représentations du travail. En témoignent les attitudes que les diplômés du supérieur affichent en la matière près de vingt ans après « l'Opération maîtrisards ».

Ajustements structurels et nouvelles représentations du diplômé

Dès l'époque de la colonisation, ceux qui maîtrisaient l'écrit jouissaient d'une situation enviable et enviée par les populations illettrées. Ils pouvaient prétendre à un emploi dans la fonction publique et, dans certains cas, devenaient même les acteurs d'un renversement des rapports de force entre les chefs et leurs dépendants. L'emploi au service de l'État ne leur garantissait d'ailleurs pas seulement une rémunération régulière, mais leur procurait aussi des rentes leur permettant de répondre aux demandes de redistribution formulées par leur entourage familial.

Alors qu'au moment de l'indépendance du Sénégal, les fonctionnaires représentaient tout juste 20 % de l'ensemble des salariés du pays, ce taux devait culminer à 58 % en 1989 (Fall, 1997 : 11) avant de tomber à 46 % à la fin du siècle, à la suite des mesures déflationnistes prônées par les bailleurs de fonds. En effet, les programmes d'ajustement structurel furent lourds de conséquences pour l'administration publique, car ils provoquèrent une rupture avec la politique des prébendes dont bénéficiaient certains groupes de la population et tout particulièrement les fonctionnaires. Incitation au départ volontaire, réduction des salaires de 15 % (Plan Sakho-Loum) et arrêt de

toute embauche dans la fonction publique furent les caractéristiques des mesures les concernant³⁰. L'audit de la fonction publique (Sénégal, 1995) devait faire partie intégrante du dispositif censé introduire plus d'orthodoxie gestionnaire dans ce secteur.

Les restrictions auxquelles ont été soumis les agents de l'État ne sont pas restées sans séquelles pour leur capacité de répondre aux obligations de solidarité et pour leur image de marque³¹. Les étudiants ayant suivi leur formation universitaire et arrivant sur le marché du travail dans ce contexte furent amenés à s'adapter à la nouvelle donne et à infléchir leurs prétentions. Par rapport à l'époque de « l'Opération maîtrisards » et de l'interventionnisme de l'État, l'opposition entre « l'avant » et « l'après » est flagrante. Quinze ans après avoir bénéficié de « l'Opération maîtrisards », un consultant fait son autocritique :

« Notre problème, à l'époque, il faut le reconnaître, était que nous avions pensé qu'au sortir de l'université, il fallait attendre que le gouvernement nous case quelque part, dans un ministère ou ailleurs » (*BF, 40 ans, consultant, ancien bénéficiaire de « l'Opération maîtrisards », 8.7.96*).

Mais il y va aussi du regard de l'autre – y compris celui de l'enquêteur –, et surtout celui de la famille proche qui espère une ascension sociale par le biais des jeunes et qui, parfois, ignore tout de la situation du diplômé :

« Vous savez, au Sénégal il y a une certaine honte que les gens ont quand ils ne font rien. C'est maintenant que les jeunes [...] sont tellement déçus qu'ils se disent que, de toute façon, ce n'est plus, ce n'est pas à cause de nous qu'on n'a rien ou qu'on ne travaille pas. Mais ça, il faut le saisir chez le Sénégalais. Quand tu es dans ta famille et que tu ne fais rien, tu as un peu honte. Donc, souvent quand tu as ta maîtrise, tu te lèves le matin, tu sors de chez toi, tu reviens la nuit, tu montres que tu pars et tu reviens, je suis juste dans quelque chose » (*CM, 31 ans, doctorant, consultant, 3.4.97*).

Alors, on fait semblant d'avoir une activité professionnelle, d'être « dans les affaires » :

-
30. Les incitations au départ ont connu un succès mitigé, car seulement 4 000 fonctionnaires auraient saisi l'occasion (Berg, 1992). Il semble également que l'arrêt de l'embauche fut surtout formel.
31. Comme le dit l'une de mes interlocutrices : « Comment veux-tu respecter un prof de fac qui court derrière un car rapide ? » Les « cars rapides » sont les moyens de transport collectif les plus répandus à Dakar, le coût d'un trajet s'élevant généralement à 100 francs CFA. Voir aussi : « La galère des fonctionnaires. Ils s'endettent pour survivre », *Sud*, 2.3.96.

« ... l'essentiel c'est que je ne sors pas pour mendier et si je sors, on me respecte. Parce que j'ai chômé ici pendant deux ans... Depuis six ans je suis ici, je suis avec des gens, mais ils n'ont jamais su que je suis resté un jour sans travailler » (*AAT, 32 ans, responsable d'un GIE de plomberie, diverses activités informelles, 23.3.97*).

L'image du diplômé est également en cause lorsque ce dernier exerce une activité à ses yeux dégradante et généralement mal rémunérée. Sans doute par souci de se valoriser vis-à-vis de son entourage, l'activité peut être présentée comme temporaire et simple gagne-pain laissant suffisamment de temps libre pour continuer les études qui, elles, confèrent toujours un certain prestige. L'insistance sur les aspects humainement formateurs de l'expérience (de journalier au port et de gardien d'un grand hôtel de la place, par exemple) et sur l'utilité sociale du diplômé parmi des collègues peu instruits peut aller dans le même sens de valorisation.

On remarquera enfin que lors des entretiens avec les diplômés, l'absence d'emploi n'a été qu'exceptionnellement qualifiée de chômage. On peut donner plusieurs explications à ce silence : malaise lié à la situation d'interlocution avec une chercheuse étrangère passée par une formation comparable, difficulté d'accepter une condition matérielle et psychologique diamétralement opposée à celle connue pendant le cursus universitaire et, enfin, recherche plus ou moins active de solutions, recherche vécue comme une activité en tant que telle. Il est vrai que le temps disponible est mis à profit pour nouer des contacts, pour actualiser des relations sociales potentiellement porteuses d'appuis de toutes sortes, pour s'enquérir des possibilités d'une formation complémentaire présentée comme l'unique voie permettant de déboucher sur un emploi.

LE MARCHÉ DU TRAVAIL AU QUOTIDIEN

Alors que les pays du Nord ont tendance à considérer les relations sociales en Afrique noire comme étant principalement tissées de liens parentaux, la proximité entre les acteurs est déterminée par des facteurs de diverses natures. Soucieux d'intégrer le monde du travail, les jeunes diplômés sénégalais poursuivent des stratégies multiples et s'efforcent, avec un succès inégal, de se rapprocher des centres de décision politiques et économiques.

L'omniprésence des réseaux

La pluralité du capital lié à la personne humaine

Nous avons évoqué plus haut le rôle que jouent les relations sociales dans la vie professionnelle. Cette question est à rapprocher de l'intérêt que portent les économistes à la signification plurielle de ce facteur de production qu'est le capital *lato sensu* lié à la personne humaine. Il ne renvoie pas seulement à la qualification professionnelle, mais aussi à l'héritage culturel, à l'aisance que manifeste l'individu dans ses contacts avec les autres, à la facilité de se faire apprécier par son entourage, aux difficultés de se mettre en valeur, etc. Autant d'éléments qui se mettent en place successivement au cours de l'existence. Ils dépassent, bien entendu, le domaine économique proprement dit, mais sont néanmoins susceptibles d'avoir des répercussions et d'exercer une influence déterminante sur la carrière professionnelle et ses retombées matérielles.

Depuis les années soixante, des éléments tels que l'éducation et la formation, la santé et, plus généralement, les conditions permettant à l'individu de produire occupent une place explicite dans la théorie économique, éléments communément appelés capital humain (Becker et Chiswick, 1966 ; Becker, 1973). Parmi ces éléments, l'éducation et la formation occupent une place centrale. Partant de la relation positive observée entre le niveau individuel de formation et les revenus censés refléter la productivité du travail, on estime que l'instruction est déterminante pour la situation matérielle de l'individu et qu'à un niveau agrégé, elle contribue à la croissance de l'économie nationale (Michel, 1999³²).

L'influence positive de l'instruction sur le niveau des revenus peut également être observée au Sénégal. En effet, l'une des enquêtes les plus récentes démontre que plus le diplôme des chefs de ménage est élevé, mieux ils assurent le niveau de vie matériel de leurs dépendants et plus grand est le patrimoine du ménage (Sénégal, 1997a). Cela étant, ces indications globales ne rendent que très imparfaitement compte des réalités qui s'avèrent souvent bien plus complexes.

Tout d'abord, les données en question ne concernent que les chefs de ménage. Qu'en est-il de ceux qui ne sont pas en mesure de fonder un foyer, ne serait-ce que pour une simple question de logement, trop onéreux quand on vit d'expédients³³ ? Les statistiques disponibles ne permettent pas de

32. Pour une vision d'ensemble, voir Dumont, 1996.

33. Pour la location d'une simple chambre, il faut compter au moins 15 000 francs CFA (23 □) par mois dans un quartier populaire.

répondre à cette question. Ensuite, les aspects non monétaires présidant à l'acceptation d'un emploi sont loin d'être négligeables et les diplômés sont souvent surqualifiés par rapport aux activités peu valorisantes et très faiblement rémunérées qu'ils exercent, phénomène contredisant l'adéquation quasi automatique entre diplôme et emploi rémunérateur. Enfin, comme le disent certains grands commerçants de la place : « Pour faire des millions, on n'a pas besoin de faire l'école. » À moins qu'on ne les considère que comme d'aléatoires *success stories*, les expériences de ceux qui ont accumulé des fortunes parfois gigantesques sans avoir fréquenté les bancs de l'école sont là pour en témoigner³⁴.

On sait par ailleurs qu'éducation et formation ne sont pas des valeurs en soi. Ce qui compte avant tout, c'est la capacité de l'individu à valoriser dans la vie active les connaissances acquises à l'école. Or, cette valorisation peut rencontrer des obstacles qui renvoient aux hiérarchies propres à chaque société, hiérarchies qui s'opposent, bien entendu, à la démocratisation que l'éducation et la formation sont censées faire progresser. Cette opposition est particulièrement vraie pour l'enseignement supérieur qui, loin de contribuer à l'égalité des chances, correspond au souci de conservation des structures sociales (Bourdieu et Passeron, 1985). Les pays de Sud ne font évidemment pas exception à cette règle, bien au contraire. Alors que les élites veillent au maintien de leurs privilèges imputables, ne serait-ce que partiellement, à leur niveau d'instruction, les couches moyennes aspirent, elles aussi, au mieux-être et investissent dans l'éducation de leurs descendants. L'offre de formation s'adapte avec, comme suite logique, une plus grande variété de diplômes proposés, chaque diplôme étant implicitement doté d'une valeur sur le marché du travail. Ainsi se mettent en place de nouveaux mécanismes de « clôture » des corps de métier au sens de Max Weber, contribuant à la conservation des privilèges.

Ces mécanismes renvoient aussi à une autre caractéristique du capital lié à la personne humaine, à savoir son inséparabilité par rapport à son détenteur. Ainsi, des qualités autres qu'éducatives de l'individu entrent en ligne de compte et c'est leur influence qui est souvent déterminante pour la conservation des acquis et l'ascension sociale. Ces qualités représentent autant d'éléments constitutifs de ce qu'il est convenu d'appeler capital social. Il intervient lorsque des individus également dotés en savoir universitaire ont apparemment des chances inégales pour accéder à des avantages de toutes

34. On pense, entre autres, à El Hadj Babacar Kebe dit Ndiouga. Les péripéties de sa fortune ont été largement commentées par la presse. Voir le dossier paru dans *Sud quotidien* les 9, 10 et 11.8.1993 et Coulibaly, Abdou Latif, « Un Baol Baol milliardaire », in Marfaing L. et Sow M. (éds), *Les Opérateurs économiques et l'État au Sénégal*, Studien zur Afrikanischen Geschichte, 19. Hamburg, LIT, pp.91-103. De même, on peut mentionner Djily Mbaye. Son château est visité comme un monument historique.

sortes. Qu'entendons-nous plus précisément par capital social ? Il s'agit de « l'ensemble des ressources actuelles ou potentielles qui sont liées à la possession d'un réseau durable de relations plus ou moins institutionnalisées d'interconnaissance et d'interreconnaissance³⁵ » (Bourdieu, 1980 : 2). Certes, ce capital social est étroitement lié au milieu d'origine qui, lui, est déterminant pour la confiance en soi, l'aisance dans les relations sociales, la maîtrise des codes prévalant dans les couches influentes, etc. Mais ce qui le caractérise avant tout, c'est sa qualité cumulative. En effet, le capital social propre à l'individu est enrichi par les atouts dont disposent ceux auxquels il est lié, atouts qui relèvent de l'économique, du culturel, du politique et du symbolique. Le capital social renvoie, en quelque sorte, à la valeur ajoutée tirée des liens qui nous rapprochent des autres acteurs. Toutes ces ressources des uns et des autres demandent à être mobilisées, et elles le sont au sein de réseaux plus ou moins formalisés, par le biais de manifestations de reconnaissance, de signes de protection ou d'allégeance, d'échanges de dons et de contre-dons.

Le capital social dans les sociétés africaines

Le capital social et la mobilisation de liens à des fins professionnelles au sein de réseaux ont été étudiés en matière de recherche d'emploi dans les pays du Nord³⁶. À ce propos, les auteurs distinguent les « liens faibles », par opposition aux « liens forts », de nature parentale surtout. Cette opposition s'explique de la manière suivante : des liens forts impliquent une combinaison d'éléments tels que le temps accordé à l'autre, l'intensité émotive, la confiance mutuelle, l'échange de biens matériels et de services (Granovetter, 1973 : 1361). Plus les liens unissant deux individus sont forts – tout particulièrement lorsqu'ils vivent sous le même toit –, plus ces individus se ressemblent et plus les informations qu'ils détiennent risquent d'être redondantes. Par contre, dans le cas de liens faibles, les individus partagent moins d'informations communes et, par conséquent, les échanges sont davantage prometteurs d'informations nouvelles. Les liens faibles constituent autant de « ponts » permettant de raccourcir le chemin parcouru par l'information et de réduire ainsi les coûts d'accès (ou coûts de transaction).

35. Les documents de la Banque mondiale se réfèrent plutôt à Putnam qui utilise l'image d'une chorale pour décrire les flux circulant au sein d'un « club ». Cf. Putnam R. *et al.*, *Making Democracy Work. Civil Traditions in Modern Italy*, Princeton, Princeton University Press, 1993, cité in Collier, 1993.

36. Cremer, 1993 ; Granovetter, 1973, 1983, 1992, 1995 ; Langlois, 1977 ; Lin, 1981, 1995 ; Montgomery, 1992 ; Rosenbaum *et al.*, 1990.

En ce qui concerne l'emploi, les bénéfices procurés par ces liens sont évidents. Donnant lieu à une meilleure connaissance des potentialités du marché, ils favorisent l'insertion dans le monde du travail et la mobilité professionnelle, et cela sans qu'il y ait nécessairement recherche proprement dite. Il s'avère que cette facilité pour trouver un (nouvel) emploi est d'autant plus grande que le niveau de revenu de l'emploi brigué est élevé et que le profil est pointu. Par contre, le travailleur occupant une position hiérarchique plus modeste, lui, ne peut s'en remettre au hasard ; il est amené à chercher activement (Granovetter, 1995 : 32).

Les travaux menés dans le cadre du programme SCI (Social Capital Initiative, 1996-1999) par la Banque mondiale s'intéressent au capital social dans une perspective de réduction de la pauvreté³⁷. C'est à ce titre que les relations interpersonnelles sont prioritairement étudiées dans les zones rurales supposées plus pauvres – à tort comme le démontrent les études les plus récentes – que le milieu urbain (Fafchamps et Minten, 1999 ; Narayan et Pritchett, 1999).

En ce qui concerne plus précisément les relations sociales en tant que garant du bon fonctionnement des échanges économiques en Afrique, nous disposons d'un nombre non négligeable d'études (Grégoire et Labazée, 1994 ; Bredeloup, 1995). Souvent, ces échanges s'appuient sur la proximité ou la complémentarité entre ethnies ou, comme ceci peut être le cas en zone sahélienne, entre castes, et d'une manière générale, l'idée semble encore assez répandue que les relations familiales sont particulièrement prégnantes, y compris dans le domaine du travail (Marfaing et Sow, 1999).

Cela étant, il convient de nuancer, car le rôle des parents proches n'est pas nécessairement le même que l'on se trouve en milieu rural ou en milieu urbain, qu'il s'agisse d'une activité requérant un niveau d'éducation et de formation rudimentaire ou, au contraire, élevé, que le candidat soit à la recherche d'un premier emploi ou qu'il ait déjà acquis une certaine ancienneté dans son métier. Il est manifeste que l'urbanisation – la population sénégalaise compte 40 % de citadins – contribue à faire reculer les considérations familiales et ethniques (Marie, 1997). Pour ce qui est, par exemple, du commerce, les réseaux tissés par les membres de la confrérie islamique des mourides témoignent de la force des relations s'appuyant sur une base autre que familiale. Désormais les mourides ont leurs antennes tant aux États-Unis (Ebin, 1994) qu'à Hong-Kong, à Milan comme au Cap. Si la cohésion du groupe est largement imputable à leur éthique du travail, l'allégeance au

37. Cf. Collier, 1998. Voir aussi <http://www.worldbank.org/poverty/scapital/> et notamment Deepa Narayan, Global Social Capital Survey, Republic of Uganda. World Bank 1998-1999 Poverty Group, PREM. Selon toute évidence, ces enquêtes n'ont pas donné lieu à des publications.

marabout peut sembler tout aussi forte – sinon plus – que le sens de la solidarité familiale.

L'omniprésence des réseaux est également attestée dans les quartiers populaires de Dakar. Leur pluralité permet de redéfinir le pouvoir sur les ressources humaines et matérielles et de relativiser l'influence de la famille, des groupes ethniques et des castes (Repetti, 1999). La distanciation par rapport à ces groupes requiert des expériences accumulées en dehors du cercle défini par la naissance. Tout en insistant sur le rôle prépondérant que jouent les liens familiaux pour l'intégration professionnelle, des travaux menés en Côte d'Ivoire montrent que le vécu professionnel permet au travailleur de s'affranchir (Guichaoua, 2001). La distanciation s'opère d'autant plus facilement que l'individu dispose d'une bonne formation. Ainsi, il s'avère que lors du recrutement dans l'industrie au Sénégal, ce qui compterait davantage que l'appui d'un parent, ce sont les qualifications professionnelles du postulant (Diouf, 1996).

Des enquêtes menées conjointement dans six pays subsahariens semblent résumer la diversité des situations³⁸. Distinguant ménages pauvres et aisés, il apparaît que pour accéder à un emploi, les premiers recourent jusqu'à deux fois plus souvent que les seconds à des relations familiales et ethniques, correspondant *grosso modo* à des liens forts. L'inverse est vrai pour l'utilisation du diplôme : les membres de ménages aisés bien plus que ceux venant de ménages pauvres disent avoir accédé à un emploi grâce au diplôme. Il apparaît également qu'être originaire d'un milieu aisé prépare l'individu mieux à se soumettre à des tests d'aptitude. Tout porte à croire que ce qui joue un rôle central, ce sont les potentialités différenciées de valoriser les acquis préexistants à l'obtention du diplôme ; on rejoint ici l'idée de l'importance du capital social.

Les investigations réalisées à Dakar auprès d'un échantillon d'une cinquantaine de jeunes économistes et gestionnaires débouchent également sur des conclusions dans ce sens. Parmi ces diplômés, la moitié possèdent un diplôme de maîtrise en économie ou en gestion qu'ils ont acquis entre 1991 et 1993 à la faculté de sciences économiques et de gestion (FASEG de l'Université Cheikh Anta Diop, UCAD). Les autres ont obtenu un titre équivalant à un *bachelor* dans un établissement privé de formation supérieure en gestion, établissement créé en 1994 et que nous appelons par commodité ISCo³⁹ ; ces diplômés appartiennent aux trois promotions formées par l'ISCo au moment des enquêtes (cf. annexe).

38. Burkina Faso, Cameroun, Côte d'Ivoire, Guinée, Madagascar, Mali. Voir Lachaud, 1994 : 207-209.

39. En absence de toute base de données statistiques, il s'agissait de constituer l'échantillon grâce aux relations interpersonnelles, ce qui explique le faible nombre des enquêtés, à savoir 26 diplômés de l'UCAD et 26 anciens élèves d'un établissement supérieur privé,

Tableau 3

Les diplômés du public et du privé devant le marché du travail

Pourcentage des hommes-mois occupés en fonction du type d'intermédiation

	Diplômés d'université UCAD	Diplômés du privé sup. ISCo
Sans intermédiation, mais contact personnel, candidature	52	59
Famille, parents	36	8
Relations, amis	12	4
Établissement de formation	0	29

Source : enquêtes UCAD/ISCo/Orstom (cf. annexe).

Il s'avère que les deux groupes de diplômés ne sont pas égaux devant les difficultés d'accès au marché du travail. Les jeunes ayant fréquenté l'université sont quatre fois plus nombreux à recourir à la famille que les anciens élèves du privé, et leur établissement d'origine ne semble pas les aider pour leur insertion professionnelle, à moins que l'étudiant n'entretienne des relations privilégiées avec tel ou tel enseignant (tab. 3). En revanche, les anciens élèves du privé profitent largement de l'intermédiation de leur école, cette dernière étant étroitement liée aux représentations patronales, à des entreprises demandeuses de cadres qualifiés et aux différentes générations de diplômés qui se retrouvent dans le Club des anciens.

Bien entendu, l'origine sociale des bacheliers apparaît comme déterminante pour le choix de l'établissement d'enseignement supérieur. Les étudiants de l'UCAD viennent généralement de couches modestes ou moyennes. Leur formation est, ne serait-ce que partiellement, financée grâce au système des bourses, même si ce système tend à perdre de son ampleur, avec les réformes auxquelles est soumis l'enseignement supérieur. Les milieux plus aisés, eux, préfèrent envoyer leurs enfants dans un établissement privé tel que l'ISCo⁴⁰. Certes, la formation dans le privé coûte cher – les frais de scolarité peuvent atteindre 800 000 francs CFA par an (soit environ 1 220 ₣) –, mais

l'ISCo (cf. annexe). Cet échantillon étant limité, il serait prétentieux d'attribuer aux données des caractéristiques statistiquement représentatives. Cela dit, les résultats des investigations fines menées par ailleurs vont dans le même sens. Pour plus de détails, voir Babou, 1997, Badji, 1997 et Baumann, 1998. ISCo pourrait être le sigle d'un hypothétique Institut supérieur de commerce. Pour les formations supérieures proposées au Sénégal, voir Ly et Leroy, 1995 ; Ba et Koné, 1998.

40. ... à moins d'opter pour les études à l'étranger, les États-Unis de préférence.

contrairement à ce qui se passe à l'université, les élèves sont à l'abri des mouvements de grève et sûrs de voir leur année scolaire validée. L'idée de protection s'impose également lorsque l'on sait que la présence des jeunes filles est importante : elles représentent un élève sur deux de l'ISCO, contre un sur quatre à l'université. Ce fait n'est pas seulement un signe de la confiance qu'accordent les parents à ce type d'établissement, il semble aussi dénoter l'attitude des couches relativement aisées par rapport à la formation et à l'activité professionnelle des femmes.

Les relations sociales dans le discours de diplômés d'université

Les relations *lato sensu* sont, de manière récurrente, présentées comme indispensables à l'entrée dans la vie active. Certes, le contexte de l'interlocution conditionne l'argumentation des jeunes diplômés lorsque, en face d'une Européenne, ils sont amenés à insister sur ce qui est supposé une particularité sénégalaise. L'opposition entre pratiques sénégalaises et étrangères se retrouve dans un grand nombre d'entretiens :

E.B. : « Parce que, à votre avis, les nominations se font sur quels critères ? »

L.N. : « Je n'ai pas dit que cela se passe sur des bases subjectives, ... mais vous savez, la personne humaine est... et puis nous sommes en Afrique ! Les réalités ne sont pas les mêmes, dans notre société, les relations sociales jouent beaucoup, je peux dire plus que la compétence même. »

E.B. : « Relations sociales, dans quel sens ? »

L.N. : « Nous sommes des copains, tu es un parent, tu es un cousin, mais là, ça joue beaucoup plus parfois que la compétence de l'individu. Voilà des choses qui peuvent amener des frustrations. Un tel est chef de département parce que le directeur c'est son cousin, c'est le père de l'ami de son grand-père, mais ce n'est pas une question de compétence. Ça inhibe même les ressources » (*LN, 38 ans, comptable dans une société d'assurances, 21.12.96*).

Cela étant, les organisations étrangères démarchées par les diplômés de l'enseignement supérieur ne semblent pas exemptes de pratiques clientélistes et leurs employés sont suspectés de filtrer l'information pour la distiller selon des considérations qui renvoient à leurs réseaux de connaissance respectifs. Ainsi, l'exemple suivant montre qu'une trop grande confiance en une enseigne étrangère peut s'avérer décevante, surtout si l'on a acquis, lors d'un séjour à l'étranger, des réflexes qui risquent de trancher avec les usages du pays :

« Au début, ce que je faisais, c'est que je sillonnais les rues et je regardais les plaquettes. Partout où c'était écrit "développement agricole" ou quelque chose comme ça, je rentrais et je disais, "j'ai vu votre plaquette, je demande si éventuellement vous n'auriez pas besoin de mes services". Mais seulement ici, le problème c'est qu'il est très difficile de rencontrer les responsables, souvent ce sont les secrétaires, pas du tout aimables la plupart du temps. C'est "laissez vos coordonnées, on va essayer d'en parler avec le responsable, peut-être on va vous appeler, vous repassez, il n'a pas encore le temps, il n'est pas là, il est en voyage", c'est très difficile de rencontrer le responsable. "Est-ce que vous avez des papiers à en-tête?" "Non, on n'en a plus". Donc les informations, même pour avoir des renseignements sur ce que font ces organisations, c'est très difficile » (*AMB, 35 ans, DESS en développement rural obtenu en France, sans emploi, 9.5.97*).

Or, une attitude consistant à penser que les relations sociales sont toutes-puissantes et que le recours aux personnes influentes est indispensable pour avancer, peut s'avérer fallacieux. Elle risque d'amener le demandeur d'emploi à s'interdire toute prise d'initiative et l'enfermer dans un cercle vicieux d'inactivité.

Le rôle prépondérant attribué, à tort ou à raison, aux relations personnelles va de pair avec une certaine suspicion vis-à-vis des nouvelles méthodes de recrutement telles que les annonces par voie de presse ou le recours à un cabinet en ressources humaines :

« ... parce que même si l'annonce passe dans *Le Soleil*, ce sont des annonces qui sont réglées depuis longtemps. Ça passe dans *Le Soleil*, ça veut dire que vraiment, on le sort pour se couvrir... La chose a été réglée depuis très longtemps, c'est un peu comme ça » (*CM, 31 ans, doctorant, consultant, 3.4.97*).

Étonnamment, cette méfiance est même partagée par ceux qui sont censés défendre les méthodes en question. Tel expert en ressources humaines semble confirmer les craintes énoncées par les diplômés de l'enseignement supérieur lorsqu'il souligne le caractère ambigu de son intermédiation :

« L'entreprise fait [passer une annonce] pour être protégée, pour ne pas être assaillie, etc. Mais une fois que le travail [de recrutement] est fait et que ça se sait... Bon, dès le moment où l'information tombe, on sent tout de suite la pression démarrer et donc les gens, les parents, les tantes, tout le monde s'y met » (*AMDI, conseiller en ressources humaines, patron d'un établissement de formation, 27.1.97*).

Il est vrai que les entreprises ayant recours à un recruteur professionnel peuvent jouer sur deux tableaux, faire intervenir un tiers doté d'une certaine neutralité par rapport aux postulants, d'une part, céder à des pressions sociales venant des membres du personnel en place et souhaitant favoriser leur propre candidat, d'autre part. Il n'en reste pas moins vrai que la difficulté de faire émerger de nouvelles pratiques plus objectives est ressentie vivement.

La construction d'un réseau

L'utilité des liens faibles

La construction d'un réseau commence généralement dès les premières années à l'université, souvent par le rassemblement des originaires d'un même village. Il est vrai que les ruraux éprouvent parfois des difficultés lorsqu'il s'agit de s'insérer dans le milieu urbain dakarais, et l'association d'originaires représente, en quelque sorte, un filet de sécurité. Dans certains cas, cette insertion peut impliquer la nécessité de faire un choix au détriment de la solidarité avec le milieu d'origine, choix ressenti douloureusement par le jeune et sa famille. En effet, pour les familles agricultrices, un jeune qui est parti à la capitale faire ses études équivaut à une perte de main-d'œuvre que l'on tient à récupérer pendant les vacances universitaires, voire pendant les périodes où l'université est en grève. Or, ces retours au village représentent, en quelque sorte, autant d'occasions manquées pour la construction de son propre réseau en ville.

Inversement, un parent résidant dans la capitale peut s'avérer utile et donner un coup de main pour décrocher un stage en entreprise, *a fortiori* lorsqu'il occupe un poste élevé. Mais parfois, les conditions matérielles proposées par le parent laissent à désirer et, tout compte fait, son influence effective et sa disponibilité envers le jeune villageois sont surestimées. Le déroulement des études et l'insertion urbaine risquent d'en être handicapés :

« ... [J'avais] deux oncles qui étaient bien placés ici, l'un était inspecteur des impôts, l'autre un ancien sous-préfet qui a servi en fin de compte à la Poste. Donc, j'ai logé chez ce dernier. Il faut dire que les conditions de logement n'étaient pas favorables. C'était aux HLM 1. La première année, j'ai eu beaucoup de difficultés dans mes études. Non seulement je n'avais pas de chambre, mais également je n'avais pas de bourse. C'était extrêmement dur, de sorte que j'ai doublé ma première année. [...] Il y a une grande salle

qu'on appelle Soweto, une grande salle que les étudiants des années 1980-1985 connaissent, qui était réservée aux déshérités. On y trouve un lit et un matelas qu'on y place comme ça. Et voilà. J'y ai fait deux ans... Avant d'avoir la chambre à la cité universitaire, j'ai eu tellement de problèmes, j'ai squatté un peu chez des amis, parfois j'accumais de l'argent, mon oncle me donnait de l'argent pour payer la caution, je la payais et deux ou trois jours après, on me disait que la chambre était déjà attribuée. Alors, quand j'allais réviser à la fac, je retrouvais mes bagages dehors » (*LN, 38 ans, agent d'assurance, 21.12.96*).

Un certain nombre d'étudiants optent pour l'engagement politique. Ainsi, se faisant nommer représentant des étudiants, ils acquièrent une première expérience de contact avec les autorités et font des rencontres qui peuvent être professionnellement rentables. D'autres jeunes militent tantôt dans un parti d'opposition, tantôt au sein du parti socialiste (au pouvoir au moment des investigations). D'ailleurs, en bon stratège, le parti socialiste au pouvoir jusqu'en 2000 a toujours tenté d'amortir les contestations estudiantines et de canaliser les aspirations vers des formules jugées plus constructives. Les Junior-Entreprises en fournissent un exemple évocateur :

« ... à partir de la deuxième année, j'ai commencé à piloter pas mal de projets pour Junior-Entreprise. C'étaient des études de projets, des enquêtes, des sondages. En plus de ça, on m'a confié des responsabilités dans le domaine de la gestion, de la comptabilité, des finances. [...] Je dirais que peut-être [...] ce qui a contribué le plus à faire de moi ce que je suis, je crois que je ne le dois pas à une personne, mais au milieu dans lequel je suis. Je le dois à Junior-Entreprise... » (*DD, 31 ans, responsable d'un établissement de formation, 13.2.97*.)

L'engagement politique peut donc procurer des avantages divers : apprentissage des rouages économiques et politiques au contact d'un professionnel considéré comme modèle, reconnaissance sociale, dépassement d'obstacles liés à des origines modestes, voire à la condition de casté, et surtout premières opportunités professionnelles :

« ... l'année 1993, il y a eu des élections présidentielles au Sénégal. Donc, j'ai eu la chance d'entrer en contact, par le biais d'un hasard [...] avec de hauts responsables politiques, aussi des chefs d'entreprise et comme vous savez, après les élections présidentielles, il y a eu immédiatement remaniement ministériel, donc un nouveau gouvernement. Et quand j'ai rencontré des gens,

j'ai travaillé avec eux dans ce cadre-là » (*CM, 31 ans, doctorant, consultant, 3.4.97*).

Cet engagement peut être d'autant plus bénéfique qu'il y a une forte imbrication entre politique et secteur humanitaire. Effectivement, être proche d'une ONG équivaut à bénéficier de nombreuses entrées prometteuses :

« ... l'histoire du CONGAD⁴¹ n'est rien d'autre que le résultat de, à un moment de son existence, ce qu'on appelait la gauche sénégalaise dans le cadre de sa pérennisation [...]. Et c'est ça d'ailleurs, c'est la gauche sénégalaise qui est, qui a très tôt compris qu'il fallait occuper ce secteur-là. Et c'est à partir de cela que le mouvement des ONG s'est constitué autour du CONGAD, c'est presque par des affinités politiques que le CONGAD est construit et, si vous voyez, l'État a essayé d'équilibrer la situation en créant la FONGS, la FAFS, tous ces groupements de femmes, d'ailleurs c'étaient des mouvements du CONGAD en tant que tel. Donc, ce sont deux dynamiques différentes [...] des ONG qui souvent travaillent dans des domaines identiques, mais qui n'arrivent pas à s'entendre parce que, quelque part, leurs origines diffèrent et leur vocation en fonction de telle ou telle orientation » (*BG, 32 ans, conseil juridique, 28.3.97*).

L'articulation entre domaine politique et action humanitaire est même susceptible de redorer le blason de la fonction publique, dans la mesure où cette dernière est de nouveau susceptible de générer des situations rentières :

« Dans la fonction publique, les personnes qui sont en rapport avec les ONG peuvent être nommées chefs de projet, c'est intéressant. Mais dans ce pays, il faut faire de la politique, il faut s'engager politiquement pour qu'on te nomme chef d'un projet ou qu'on te confie un poste de responsabilité » (*LM, 35 ans, prestataire de services informels, 22.12.96*).

D'autres étudiants encore se tournent vers l'AIESEC (Association internationale des étudiants en sciences économiques), une organisation à vocation internationale proche du patronat qui réunit des générations successives d'économistes, à commencer par l'étudiant qui vient d'entrer à l'université, jusqu'au diplômé devenu dirigeant confirmé. L'association propose des stages en entreprise et organise des voyages d'études, y compris en dehors du Sénégal. Au dire de certains diplômés non membres de

41. Pour les sigles de ce paragraphe : il s'agit du Conseil des organisations non gouvernementales d'appui au développement, de la Fédération des organisations non gouvernementales au Sénégal et de la Fédération des associations féminines du Sénégal.

l'AIIESEC, ces voyages auraient même permis à tel ou tel collègue de prolonger son séjour à l'étranger au-delà de la durée prévue...

Des organisations de jeunes émanant de regroupements de sociabilité prestigieuse peuvent, elles aussi, procurer des avantages appréciables lorsqu'il s'agit de faire ses premiers pas dans la vie professionnelle. Une de ces pépinières est le Rotarex, l'association des jeunes du Rotary Club. L'accès est bien entendu soumis à l'appartenance à un milieu aisé et les bénéfices peuvent être non négligeables, ce qui confirme la forte corrélation entre le niveau social et le type de liens :

« C'est ma belle-sœur qui était au Rotarex, qui m'a dit de venir y adhérer. J'étais curieuse de savoir comment ça se passe. Et puis, je savais déjà que c'était un groupe quand même qui avait des entrées, je savais qu'il y avait des choses à obtenir là-bas, donc je l'ai fait parce que d'abord, j'aimais leur idéologie, mais en plus parce que ça me permettait d'avoir des relations. Et puis, comme j'ai eu la chance, ma maîtrise, c'était facile, j'ai demandé un stage. Et du stage, [...] en ce moment je ne pensais pas que [...] pour moi c'était un stage... donc, j'ai été embauchée au niveau de ASIC⁴² qui est devenu aujourd'hui YSA puisqu'il a été acheté par les Américains »
(JD, 31 ans, femme cadre dans une multinationale, 12.1.97).

À l'opposé de l'échelle sociale, certains jeunes rencontrent des difficultés d'autant plus grandes pour se constituer un réseau, que leur situation sociale est vécue comme une hypothèque par rapport aux ambitions nourries à juste titre. Ainsi, l'un de nos interlocuteurs se qualifia de *baadolo*, de fantassin sans influence, indigne d'une place prestigieuse dans le monde du travail. Certes, tel ou tel étudiant de l'UCAD peut avoir un mentor en la personne d'un de ses professeurs qui lui facilitera les prises de contact. Mais dans l'ensemble, les structures universitaires ne prévoient pas de jouer un rôle de relais entre diplômés et monde professionnel.

À ce propos, la situation des élèves d'un établissement privé comme l'ISCO est diamétralement opposée. Dès leur admission, ils sont pris en charge par les anciens, selon le système bien connu des grandes écoles françaises et anglo-saxonnes. L'esprit de groupe est forgé selon un concept judicieusement élaboré : visibilité de l'appartenance à l'établissement grâce à un uniforme, club des élèves, association des anciens, journal édité par les élèves, publi-reportages et couverture médiatique des manifestations, jumelages avec des grandes écoles étrangères, mesures de sponsoring par des entreprises de la place, dîners-débats dans des lieux prestigieux, remise des diplômes devant un parterre impressionnant de dirigeants économiques,

42. Les noms des entreprises ont été changés. Il en sera de même dans la suite du texte.

patronage des promotions par des personnalités de la vie économique, etc. Indépendamment de l'intervention massive de professionnels au sein de l'école et de l'alternance école-entreprise, le contact étroit avec le milieu patronal tout au long de la formation est incontestablement pour quelque chose dans l'aisance avec laquelle les anciens élèves se présentent devant leur futur employeur, ce qui est un atout majeur par rapport aux diplômés d'université :

« C'est vrai que les étudiants [de l'Université] ont de plus en plus du mal... à se vendre au même titre que les élèves des écoles de commerce pour qui on fait une formation beaucoup plus spécialisée, des gens aussi qu'on dope d'une certaine manière en leur disant "écoutez, vous êtes bons, vous êtes ceci, vous êtes cela". Ils sortent, ils ont la grosse tête, ils se sentent pas. Souvent, ça leur donne une force sur le marché du travail puisqu'ils se positionnent en offreurs de services et non pas en demandeurs d'emploi. C'est vrai qu'il y a cette différence. Ce sont des différences de conceptualisation, de manière d'être, d'identité même liées à ces formations qu'on reçoit et tout... »
(AG, conseiller en ressources humaines, 27.2.97.)

Les aptitudes acquises par les étudiants grâce à leur entourage renvoient autant au capital humain qu'au capital social et culturel. Par opposition aux étudiants de l'université de Dakar, les jeunes fréquentant un établissement privé bénéficient souvent d'incontestables avantages qui viennent s'ajouter à leurs conditions de départ plus favorables. Ainsi, tout au long de leurs études, ils bénéficient de la proximité avec le milieu des affaires sénégalais et les occasions leur permettant de se faire remarquer auprès d'un employeur potentiel sont nombreuses.

Or, le capital culturel n'est pas seulement déterminé par le milieu familial ; l'environnement plus large, national, joue lui aussi un rôle de taille. Les jeunes Sénégalais ayant fait leurs études supérieures à l'étranger en font l'expérience lorsque, rentrant dans leur pays, ils se heurtent aux difficultés d'insertion. À l'inconvénient d'une connaissance relativement limitée du contexte économique de leur pays risquent de venir s'ajouter des handicaps tels que la perte de l'habitus et des phénomènes d'acculturation. Ce sont ces handicaps ainsi qu'une incontestable nostalgie d'un passé à l'étranger qui favorisent la création d'associations « d'anciens » de tel ou tel établissement. Elles sont autant de foyers⁴³ où peut s'exprimer la solidarité de ceux qui ont, eux aussi, un vécu spécifique⁴³.

43. Je pense aux rencontres des « anciens de Lyon » et à l'initiative prise par l'Association des anciens élèves des grandes écoles françaises (AGEF) d'établir un annuaire indiquant jusqu'aux adresses professionnelles.

Stages en entreprise et espoirs de recrutement

Revenons aux étudiants de l'Université Cheikh Anta Diop et à leurs premiers contacts avec le milieu professionnel lors d'un stage en entreprise (ou d'un travail proprement dit). Il est vrai que ces stages effectués pendant le cursus ne représentent pas seulement un premier jalon précieux pour un avenir pas toujours brillant, mais ils constituent aussi un défi de taille lancé au sens diplomatique du futur cadre d'entreprise. Conscient de ses capacités intellectuelles et fier de disposer d'une formation plus élevée que le gros du personnel en place, voire que le patron lui-même, il s'agit de trouver un dénominateur commun acceptable entre différentes rationalités. D'une part, le stagiaire est désireux de mettre en pratique les connaissances acquises à l'université, connaissances prétendument supérieures aux savoirs pragmatiques de l'entreprise. Le désir de se faire remarquer par le patron est manifeste :

« Donc, nous [les stagiaires, étudiants en sciences économiques] arrivions comme des gens qui étaient là pour régler un problème. Moi, au début je n'avais pas voulu tomber sur ça, et puis même lorsqu'on entrait dans le car du personnel, là, les gens ne nous voyaient pas bien, parce que nous étions un peu protégés par le DG qui voulait coûte que coûte qu'on fasse sortir un résultat. Le résultat c'était l'enquête... Donc, nous étions des maîtres, nous travaillions sur un rapport et puis c'est fini. [Le DG] a pris notre rapport, le rapport qu'on a déposé là-bas, il paraît qu'il l'a mis dans son bureau. Il le consultait à chaque fois, mais c'était une enquête vraiment sérieuse. Oui, profonde, les analyses extrêmement pertinentes sur beaucoup de sujets » (AAF, 32 ans, *Volontaire de l'éducation nationale*, 16.4.97).

D'autre part, il est impératif de doser les critiques relatives aux dysfonctionnements internes que le stagiaire aurait pu remarquer, car il faut éviter de mettre en cause les hiérarchies existantes, ménager les susceptibilités des collègues et s'assurer leur estime. La création d'un réseau est à ce prix-là. En effet, le personnel en place dans l'entreprise pourra se révéler fort utile à un moment ultérieur, que ce soit pour fournir des informations de première main ou pour rendre des petits services au quotidien :

« Il faut dire qu'on a quitté les locaux en laissant des amis, des grands, beaucoup de choses, de la sympathie parce que même après, on repassait pour les saluer. Des fois, je passe pour donner des coups de fil. Par exemple, si j'estime que payer la cabine coûte cher, je passe, je donne trois coups de fil, je bois du café (rires) » (AAF, 32 ans, *Volontaire de l'éducation nationale*, 16.4.97).

D'ailleurs, il peut y avoir réciprocité des services échangés entre stagiaire diplômé et travailleur subalterne, par exemple lorsque ce dernier se lie avec le diplômé pour profiter de ses connaissances. Cela lui permettra d'avoir un autre point de vue sur sa propre entreprise, sur la vie économique et politique en général, rehaussant par là son image auprès de ses connaissances.

C'est dès les premiers contacts avec l'entreprise que le jeune à la recherche d'un stage ou d'un emploi proprement dit fait connaissance avec la complexité du monde du travail. Mais cette recherche coûte cher : faire les photocopies des diplômes, payer les timbres fiscaux pour le certificat de conformité, affranchir les enveloppes, dépenser pour le transport jusqu'à un bureau de poste parfois éloigné. Elle coûte surtout cher lorsque le candidat loge dans un quartier excentré. La solution peut consister à s'installer chez un parent ou un ami disposant d'un téléphone et habitant à proximité des employeurs potentiels, dans un quartier plus « avouable » que la banlieue populaire à la réputation incertaine. Le risque est grand que la sélection se fasse selon des critères sociaux, et cela avant que le candidat n'ait déposé sa première lettre de candidature. À moins d'appartenir à un milieu aisé, la ressource la plus abondante dont dispose le chercheur d'emploi est le temps. Ainsi, il passe ses journées à nouer des contacts, à activer d'anciennes relations, à dire bonjour à de vagues connaissances présentées comme des « amis intimes⁴⁴ », dans l'espoir de pouvoir exécuter des petites tâches pour le compte d'un bureau d'études, d'un cabinet d'expertise comptable ou d'une ONG. Les promesses d'embauche faites par les responsables de ces organisations ne sont suivies d'effet que dans des proportions subtilement dosées, permettant aux employeurs potentiels d'entretenir une clientèle de demandeurs de « petits boulots » et convainquant ces derniers que rien n'est possible sans l'appui d'un « grand quelqu'un ». Et une fois de plus, on reproche aux entreprises de la place de ne pas répondre au courrier, contrairement aux pratiques que l'on attribue aux sociétés étrangères.

Lorsqu'une promesse aboutit à une proposition concrète, les conditions de travail ne sont que rarement explicitées d'avance⁴⁵. Et le jeune débutant n'ose pas toujours se montrer revendicatif, ne serait-ce que pour se démarquer de l'image négative fréquemment associée aux étudiants et diplômés d'université. Ainsi, s'enclenche, voire se perpétue, un mécanisme de dépendance à l'issue incertaine :

44. « L'ami intime » (Bazin, 1999) et le « big man » (Fauré et Médard, 1995), deux figures qui font l'objet de beaucoup de sollicitations et d'espoirs.

45. Pour les secteurs d'accueil, voir l'annexe.

EB : « Donc ce n'était plus un stage, mais carrément un travail ? »

KF : « En fait, c'est un travail, mais comme ils savent qu'il y a beaucoup de maîtres à penser, ils vous disent qu'ils vous prennent comme stagiaire et ensuite vous êtes payé à 60 000 francs [91 000] le mois alors qu'il y a une mission officielle de la Banque mondiale au niveau de la S. Là, les candidatures sont bien payées, mais malheureusement, nous autres étant dans le cabinet et pris comme stagiaires... On était payé, ça a duré jusqu'en 1993, presque deux ans... La législation ne permet pas cela, mais du fait que les gens sont dans des conditions..., les entreprises trichent pour faire ça. On n'a pas d'Impres [*i.e.* la retraite], on n'a rien, pas de charges publiques, pas d'impôts... Lorsqu'on est resté près de six mois sans salaire et on n'a pas reçu nos indemnités, il y a eu des grèves, certains ont préféré partir. Ce n'est pas beau à dire, mais on s'est quitté avec des difficultés parce que les gens ont eu des arriérés. Même avec nos 60 000 francs, la boîte a eu des problèmes pour nous payer. Personnellement, moi, ils me doivent près de six mois. »

Et le même interlocuteur d'opposer cette situation précaire aux conditions matérielles confortables attribuées aux organisations internationales, confort qui peut aller de pair avec des signes de prestige aussi visibles qu'un véhicule officiel venant chercher les collaborateurs :

« Donc, [le stage à Unicef] était payé à raison de 15 000 francs [23 000] par jour, tout compris. À Dakar, les premiers jours d'entretien, les séminaires étaient payés. Aussi le premier jour c'était de l'ordre de 10 000 à 15 000 francs par jour, ça faisait du bien. Ce n'est qu'au début qu'on nous avait payé 5 000 francs, mais après, on nous payait 10 000 à 15 000 francs. Après juste cette partie, lorsque j'ai terminé ce stage à l'Unicef en février, je suis revenu, j'ai continué mes cours » (*KF, 39 ans, prestataire de services informels, 14.1.97*).

La précarité au quotidien

Cela étant, généralement, ces stages prestigieux dans une organisation internationale ne représentent que l'exception qui confirme la règle d'un quotidien beaucoup plus aléatoire, ponctué d'enquêtes pour tel ou tel cabinet d'études, du montage d'un dossier pour une demande de prêt auprès d'une institution de micro-finance, des intermédiations dans le domaine du commerce ou la prestation de services de toutes sortes. La pluriactivité est de rigueur et le qualificatif d'informel est avancé plus d'une fois :

EB : « Quand vous dites informel, qu'est-ce que c'est pour vous ? »

ID : « Pour moi c'est, comme on dit au Sénégal, le *goorgoorlou*⁴⁶, l'homme qui se bat sur tous les plans. Là où il peut obtenir de l'argent, il s'y engage. Maintenant la sommation de ses revenus peut être importante... Personnellement, j'estime que le marché de l'emploi est un peu difficile, mais il faut s'y adapter et c'est la raison pour laquelle, comme je l'ai dit tantôt, je gère mon petit commerce, le magasin de PMU et ensuite je sais que le chemin alternatif, c'est l'informel. Donc, je m'adonne à des activités de photographie par moments, des reportages dans les cérémonies de baptême, de mariage. En plus, je dispense des cours particuliers à domicile aux élèves du primaire et du secondaire » (*ID, 34 ans, gestionnaires d'une boutique de PMU, 14.12.96*).

Mais l'opposition entre l'exercice d'une activité informelle supposée enfreindre la loi et les principes de gestion rigoureuse appris à l'université peut poser problème. On sait à quel point cette opposition a été mal vécue par les bénéficiaires de « l'Opération maîtrisards » dont il a été question plus haut. Ce malaise est loin d'avoir totalement disparu :

« ... ou bien encore faire de l'informel, parce que les gens de l'informel s'en sortent. Mais lorsqu'on fait des études supérieures et qu'on connaît la loi, qu'on en a un aperçu, on ne peut pas faire la même chose que ces gens-là parce que sachant que ces agissements ne sont pas conformes à la loi ou aux règlements de ce pays. Donc intérieurement tu ne peux pas le faire, il y a une règle de conduite qu'il faut suivre » (*MDK, 31 ans, stagiaire non rémunéré dans un cabinet d'expertise comptable, 13.5.96*).

Alors on fait appel à la religion pour justifier et valoriser l'exercice d'un métier modeste et procurant des revenus irréguliers, par opposition à un poste salarié dans l'administration publique :

« Il y a un de nos grands marabouts qui disait que "Nul n'est plus pauvre que celui qui sait combien il doit gagner en un mois". Parce que les possibilités de gains d'une personne sur la terre n'ont pas de limites. Donc, si l'on se limite à "Je vais gagner tant pendant le mois", alors que le mois n'a pas encore démarré, c'est être pauvre au départ. C'est un peu ce qui pousse les mourides⁴⁷... Ils sont tellement ambitieux et ils sont galvanisés par cette réflexion... »

46. Homme de situation modeste rendu célèbre par le caricaturiste T.T. Fons.

47. Avec les tidianes, l'une des deux grandes confréries musulmanes du Sénégal.

Et l'on insiste, ne serait-ce qu'implicitement, sur le rôle moral qu'aurait à jouer le diplômé de l'enseignement supérieur :

« J'ai réussi à organiser les gens du marché, créer un fonds commun, pour organiser les gens, le gardiennage et la sécurité du marché, chaque propriétaire de cantine se cotise tous les mois pour un montant de 1 000 francs [1,52 □]. Ils ont deux gardiens... Les gens ont commencé à demander comment calculer le bénéfice, on a commencé à organiser... Donc il fallait approcher les gens, observer leur façon de travailler, c'est un peu anarchique. Ils achètent, ils vendent, mais ils ne peuvent pas savoir, à un moment donné où ils en sont, s'ils ont évolué, s'ils ont régressé, distinguer le capital du bénéfice, c'est le grand problème. Donc j'ai commencé avec quelques-uns qui m'étaient très proches et je leur ai appris une certaine discipline dans la gestion des finances, choisir les périodes de prélèvement pour son usage personnel par rapport au capital. Virer tout ce qui est rentré d'argent dans un compte et ne prélever pour son utilisation personnelle qu'à des dates précises comme la fin du mois » (*IG, 37 ans, journalier dans l'industrie chimique, ancien bénéficiaire de « l'Opération maîtresards », 13.7.96*).

Si la pluriactivité est omniprésente, permettant de répartir les risques liés à des activités aléatoires et d'augmenter des revenus modestes, c'est aussi grâce à elle que les acteurs multiplient les occasions pouvant aboutir à la proposition d'un emploi prestigieux :

« Tous les stages que j'ai pu obtenir, c'est les parents de certains de ces enfants que j'encadrais qui me les avaient trouvés. Ils avaient vu que j'étais diplômé et que j'étais sérieux, donc ils m'avaient fait des recommandations, pratiquement tous les stages que j'avais me venaient de ces gens-là » (*TF, stagiaire dans un cabinet d'expertise comptable, 4.4.96*).

Il existe cependant des situations où, pour des raisons diverses, la constitution d'un réseau opérationnel tarde à advenir. Alors, le diplômé prend les devants pour passer les concours des volontaires de l'éducation nationale. Ce système existe depuis le milieu des années quatre-vingt-dix et consiste à recruter – par voie de concours – annuellement plus de 1 000 enseignants du primaire. Ils sont rémunérés par une « bourse » de 50 000 francs CFA (environ 76 □), soit la moitié du salaire d'un instituteur en début de carrière. La régularisation de leur situation, c'est-à-dire leur intégration dans la fonction publique, fut l'un des slogans électoraux de l'actuel président M^e Wade, mais elle se fait attendre... Et ce qui fut présenté comme une mesure d'urgence susceptible de remédier à la pénurie d'enseignants semble

prendre de plus en plus d'ampleur, au point que le Programme décennal d'éducation et de formation (PDEF) compte généraliser le volontariat (World Bank, 2000).

Pour mieux assumer la condition de volontaire et se donner l'impression de vivre seulement un passage transitoire, certains diplômés continuent à fréquenter l'université, s'inscrivent dans un DESS d'expertise comptable, disent préparer des concours. Mais dans l'ensemble, la situation est mal vécue et le décalage entre les attentes des proches d'une part, et l'impression de déclassement matériel, intellectuel et social d'autre part, engendre un sentiment d'amertume :

« On vous donne 50 000 francs par mois. Tu travailles avec des personnes, vous travaillez dans une école, tu es maîtrisard, eux, ils ont le BFEM, ils touchent trois fois plus que toi. Toi, tu es trois ou quatre fois plus diplômé qu'eux, ils touchent trois fois plus que toi. [...] vexant parce que tout simplement par rapport à ton niveau, même s'ils t'avaient employé au niveau du secondaire, ce serait mieux vu... Mais tu es employé à l'élémentaire, donc, au plus bas niveau. Là, il y a ta dignité, ton amour propre et puis, ce qui est encore plus grave, ça te remet en cause... Tu te remets en cause sans t'en rendre compte, parce qu'on te demande de faire des choses qui demandent un mécanisme. Ça ne demande pas une réflexion intellectuelle, ça demande un mécanisme. Tu n'y parviens pas, parce que tu n'étais pas préparé, et comme tu n'y parviens pas et ce sont des choses les plus élémentaires, donc, tu te remets en cause, tu te dis : Est-ce que vraiment j'ai le diplôme ? Est-ce que j'ai la valeur ?... Chaque jour tu es blessé dans ton amour propre, dans ce que tu as de plus cher. Tu restes quatre ans, tu ne peux même pas acheter quelque chose, tu ne peux pas participer à la maison. Tu sais, c'est difficile ça »
(MAS, 33 ans, *Volontaire de l'éducation nationale dans une banlieue populaire de Dakar, 15.4.97*).

Les difficultés qu'éprouvent les diplômés d'université pour décrocher un premier emploi, si précaire soit-il, sont patentées. Parmi ceux qui se sont prêtés à nos investigations, il n'y a que deux « maîtrisards » sur vingt-six à être entrés dans la vie active immédiatement après l'obtention du diplôme et, en moyenne, ce ne fut qu'au bout de quatorze mois que leurs recherches furent fructueuses (cf. annexe, tab. 2). À ces difficultés s'ajoute le sous-emploi des diplômés de l'enseignement supérieur, phénomène que confirment les enquêtes d'emploi menées dans la capitale (cf. *supra*). Les enquêtés de notre échantillon ont quitté l'université depuis cinq ans, délai qui aurait pu leur permettre de nouer des liens professionnels suffisamment forts pour éviter des périodes sans activité et pour acquérir une certaine stabilité.

Cependant, ils n'ont été occupés que pendant 54 jours sur 100. L'opposition avec les diplômés du privé se confirme, car plus de la moitié de notre échantillon ont obtenu leur premier poste immédiatement après le diplôme. En moyenne, leur recherche n'a duré que trois mois. Cette opposition semble également confirmer l'efficacité des réseaux dont bénéficient les anciens élèves du supérieur privé.

Il est alors peu étonnant que, comme d'autres Sénégalais de tous âges, les diplômés de l'enseignement supérieur faiblement insérés dans des réseaux, se lancent dans des démarches – généralement aussi infructueuses que coûteuses – pour chercher fortune et reconnaissance sociale grâce à l'émigration aux États-Unis ou en Italie. D'où le succès de la Loterie permettant d'obtenir la fameuse « Green Card », privilège que les autorités américaines ont accordé, paraît-il, à 4 000 Sénégalais en 1998⁴⁸. Comme le résume un jeune âgé de 24 ans : « Me retiennent simplement au Sénégal le visa et le billet d'avion. »

La voie royale : l'international

Il existe cependant d'autres moyens pour se rapprocher des milieux internationaux, pourvu que les conditions de départ du diplômé soient favorables, qu'il sache les mettre en valeur, qu'il découvre des niches porteuses, qu'il poursuive ses objectifs « transnationaux » avec conviction, tout en étant suffisamment flexible pour s'adapter à la nouvelle donne.

Le cas d'Amadou Ba⁴⁹, diplômé de 32 ans, illustre particulièrement bien cette stratégie internationale. Originaire d'un village du Fouta où « il n'y a même pas d'eau potable, où il n'y avait même pas d'électricité », il poursuit sa scolarité grâce à l'argent envoyé par son père, émigré au Gabon. Après l'école primaire dans une petite ville du Fouta, Amadou « loue un boi⁵⁰ » et fréquente le secondaire à Saint-Louis, avant de demander sa mutation au lycée Limamoulaye, seul lycée de Pikine-Guédiawaye, cette banlieue populaire de Dakar qui compte pourtant plus d'habitants que la capitale même⁵¹. Une certaine fierté transparait lorsqu'il confie :

48. Source : documents provenant de l'ambassade des USA à Dakar et « Loterie des visas pour les États-Unis. Les candidats deviennent timbrés », *Walfadjri*, 16.3.96. Voir également l'annonce de *Sud*, 10.12.98 proposant, contre la somme de 50 \$, l'intermédiation pour le tirage au sort.

49. Nom changé. L'interview a eu lieu le 25.3.97 et les contacts se poursuivent depuis.

50. C'est-à-dire il prend une chambre dans une famille où il est logé et nourri. Puisque l'accueil ne se fait que pendant les mois de cours, la chambre ne lui est pas nécessairement réservée pour l'année suivante. À lui donc de chercher à se reloger ailleurs.

51. Selon le dernier recensement de 1988, Pikine-Guédiawaye compte plus de 700 000 habitants, la ville de Dakar 670 000. Avec un taux d'accroissement de 7,4 % entre 1976 et

« J'avais treize ans, je me rappelle. Quand je partais, ma mère pleurait (rires) parce qu'il n'y avait personne pour m'accueillir. Donc on m'a juste accompagné le temps que je m'installe. Mais à partir de la première année, j'y allais seul, j'allais un jour avant l'ouverture, je déposais mon sac chez un ami et puis, j'allais à la recherche de la chambre... Au fil du temps j'ai pu avoir un réseau de relations qui me permettait chaque fois de trouver un logement sans problème. »

Ensuite, il tient à s'inscrire à la faculté de droit et de sciences économiques pour étudier l'économie, choix qui se heurte à l'incompréhension de son entourage : c'est l'époque où « l'Opération maîtrisards » vient de révéler les difficultés d'insertion des diplômés en économie, et d'aucuns estiment qu'il vaudrait mieux s'orienter vers la carrière d'administrateur civil à laquelle prépare l'ENAM⁵². Mais d'après Amadou, n'ayant pas de parents suffisamment bien placés, il n'aurait pu accéder à un poste traditionnellement réservé à l'élite des énarques, ce qui le fait opter pour l'université. Lorsqu'il y rencontre des difficultés matérielles, il tient à garder son indépendance et refuse l'aide des co-promotionnaires :

AB : « À partir de quatre-vingt-dix, quand j'ai eu la maîtrise, j'ai perdu la bourse parce qu'entre-temps mon père a pris la retraite, mais je n'ai pas eu de problème, je me débrouillais. Il y a beaucoup d'amis qui me proposaient de venir loger avec eux parce que je n'étais plus boursier, mais je refusais. Je tenais à être indépendant, c'était un peu dur, mais j'ai survécu (rires). »

EB : (rires) « Et vous ne regrettez pas ? »

AB : « Non, parce que j'ai appris très tôt à faire face à mes responsabilités... »

Au lieu de faire un troisième cycle à l'université, il se tourne vers l'IDEP, établissement international basé à Dakar qui recrute ses étudiants sur tout le continent africain. Les enseignements y sont dispensés non seulement en français, mais aussi en anglais, ce qui élargit incontestablement le champ des possibles. Après avoir obtenu le diplôme, Amadou chôme « un peu », mais rentabilise son temps en se dirigeant vers l'Institut des sciences de l'environnement. Lorsqu'il s'agit de préparer un mémoire, il mobilise les liens qu'il a noués avec l'une des plus grandes ONG de la place. Mais il ne termine pas sa formation en matière d'environnement, car il reçoit deux propositions

1988, la banlieue croît près de trois fois plus vite que la capitale (Becker et Mbodj, 1994 : 482).

52. École nationale d'administration et de magistrature. Établissement prestigieux formant les administrateurs civils, avant que cette élite ne soit remplacée par les diplômés des grandes écoles et universités étrangères, américaines de préférence (Niane, 1991 et 1992).

d'emploi et accepte celle venant d'une société d'État, choix qui ne surprendra qu'à moitié puisque

« Finalement, j'ai choisi de venir parce que c'est un projet qui est exécuté par l'université de Montréal. Je me suis dit que ça pourrait être un tremplin pour moi, pour poursuivre mes études à l'université de Montréal. Donc c'est le principal critère qui a guidé mon choix. »

Par la suite, il hésite entre son attirance pour des questions relatives à l'environnement et son intérêt pour l'économie de la santé. Mais ce qui semble lui tenir le plus à cœur, c'est un séjour à l'étranger, de préférence aux États-Unis ou au Canada, ce qui lui permettrait facilement d'être bilingue. Au moment du premier entretien, il travaille dans une organisation internationale, poursuit – avec l'assiduité dont il a seul le secret – son projet de doctorat d'économie de la santé et guette les propositions afin de poursuivre ses visées internationales. Cinq ans plus tard, il est effectivement installé au Canada, avec femme et enfants. Et en 2002, soucieux de bien se placer sur le marché du travail de sa patrie d'adoption, il prépare un diplôme canadien.

L'itinéraire d'Amadou Ba qui adopte une stratégie tournée vers le continent nord-américain n'a rien d'exceptionnel. En effet, l'option « transnationale » fait désormais partie intégrante du paysage sénégalais, et cela indépendamment du niveau d'instruction des intéressés⁵³. L'élite du Sénégal est de moins en moins composée d'énarques formés sur place et rodés aux rouages de l'administration (Niane, 1992). Les nouveaux décideurs – que l'on rencontre dans les grandes entreprises et dans des organisations nées de la « décharge » de l'État – sont passés par les universités américaines ; ce sont des managers, des experts en économie. Ils sont ouverts aux nouvelles disciplines, utilisent les nouvelles technologies de l'information et de la communication. Souvent, ils considèrent un poste de haute responsabilité au Sénégal comme un tremplin pour s'intégrer dans les instances de la gouvernance mondiale⁵⁴.

Cette tendance à une grande mobilité professionnelle est à mettre en relation avec le souci des élites de sauvegarder leurs privilèges. L'inflation des diplômes oblige ces dernières à se distinguer des individus de situation moins brillante. Si le paysage des formations supérieures au Sénégal favorise désormais cette distinction, il est aussi manifeste que le diplôme acquis à

53. Les études sur les immigrés en Italie, aux États-Unis et en France sont là pour le prouver. On peut renvoyer aux nombreux travaux de Cheikh Ba, Sylvie Bredeloup, Victoria Ebin, Nelly Robin, Ottavia Schmidt, etc.

54. L'exemple le plus récent nous est fourni par Makhtar Diop, ancien ministre de l'Économie et des Finances qui, après avoir été sollicité par le Fonds monétaire international, intègre la Banque mondiale.

l'étranger est encore plus prestigieux et ouvre davantage de portes, surtout, justement, à l'étranger. De plus, la remise en question de l'État, sa recherche de nouvelles attributions, la recomposition du tandem public-privé sont étroitement liées à l'émergence de cette nouvelle génération de décideurs. L'intelligentsia africaine participe, elle aussi, au *brain-drain*, aux flux intercontinentaux de la main-d'œuvre, quitte à se voir reprocher d'être un vassal des institutions internationales durement critiquées par ailleurs.

Nous avons vu dans quelle mesure les jeunes Sénégalais diplômés de l'enseignement supérieur mobilisent des liens multiples pour s'insérer dans la vie professionnelle. Aux liens que confère la naissance s'ajoutent de plus en plus des liens plus fonctionnels tissés de manière volontariste. Sciemment ou non, les premiers pas menant à la construction d'un réseau de relations « utiles » se font bien avant que le problème d'un emploi ne se pose concrètement. Il s'avère que ces relations « utiles » sont d'autant plus indispensables que le capital social de départ du diplômé est faible. Ainsi, tel directeur d'un établissement privé incite ses élèves à se constituer un « carnet d'adresses », tout en les invitant à beaucoup de modestie dans leurs prétentions de rémunération...

Les diplômés à la croisée de normes multiples

Investissement relationnel et accès à l'information

Le décalage entre préceptes théoriques et réalités vécues au quotidien, décalage également constaté au niveau macroéconomique, se confirme encore lorsque l'on étudie les pratiques de recherche d'emploi des diplômés du supérieur.

Prenons la première condition énoncée par la théorie, nécessaire au bon fonctionnement du marché du travail et qui stipule qu'il y a alternative possible entre travail et non-travail. Les investigations menées à Dakar ont montré que, pour les enquêtés, la distinction entre travail et non-travail ne va pas de soi. La manière dont sont pensés et vécus ces deux modes d'utilisation du temps disponible est, entre autres, conditionnée par le milieu social et par la représentation que l'on s'y fait de cette utilisation. Alors que la théorie nous enseigne que ce sont les revenus attendus qui déterminent l'arbitrage entre travail et non-travail, on sait que les individus ne disposent que d'une rationalité limitée, entre autres facteurs, parce qu'ils ne disposent pas de tous les éléments leur permettant de faire le choix le « meilleur ».

De plus, cette rationalité est culturellement située. Ce sont souvent des considérations autres que purement économiques qui semblent déterminantes et qui incitent l'individu à opter pour le travail, à savoir l'image qu'il renvoie à son entourage d'une part, l'obligation morale de s'acquitter d'une dette intergénérationnelle d'autre part. En ce qui concerne la première considération, on sait que l'oisiveté est mal vue par la société sénégalaise – tout comme ceci est le cas dans d'autres sociétés de la sous-région – et qu'il est primordial de donner une image de quelqu'un d'actif et d'entrepreneur. L'idée selon laquelle le chômage pourrait être volontaire se vérifie difficilement dans ce contexte. Le fait de quitter le domicile tous les matins conforte cette idée d'activité que l'on tient à entretenir vis-à-vis de l'entourage familial et du voisinage. L'un des interlocuteurs l'a résumée on ne peut plus clairement : « Si tu sors, on te respecte. » Quant à la dette intergénérationnelle, elle amène le diplômé à se montrer reconnaissant vis-à-vis de ses parents pour avoir investi dans sa formation. Cette reconnaissance se traduit par le soutien matériel que le jeune accorde aux membres de sa famille, soutien qui produit à son tour du prestige dont profite tout le groupe auquel il appartient. Le souci de s'acquitter de cette dette intergénérationnelle détermine aussi le « salaire de réserve », ce dernier correspondant à la limite en dessous de laquelle le chercheur d'emploi refuserait de vendre sa force de travail. Là aussi, le milieu d'origine est déterminant pour la fixation – implicite – de cette limite qui est d'autant plus basse que des revenus complémentaires et l'appui familial viennent rendre acceptable un salaire *a priori* faible. Il s'avère qu'au Sénégal, les étudiants boursiers ont souvent l'habitude de subvenir aux besoins de leurs ascendants et collatéraux. De même, ceux qui acceptent des travaux faiblement rémunérés – on peut penser, entre autres, aux volontaires de l'éducation nationale qui touchent une « bourse » de 50 000 francs CFA par mois – viennent de familles modestes où la redistribution profite tout d'abord aux ascendants et non aux descendants comme cela est souvent le cas dans les pays du Nord. Par contre, il est vrai qu'un diplômé issu d'un milieu aisé peut se permettre de prolonger la cohabitation avec ses parents et renoncer à un travail faiblement rémunéré, en prolongeant, artificiellement parfois, sa vie d'étudiant grâce à l'inscription à un troisième cycle. Cela ne lui permet pas seulement de compenser l'absence de rémunération par le prestige que procure le statut de doctorant, mais aussi de... quitter son domicile quotidiennement.

En ce qui concerne l'optimisation de la situation matérielle, elle nous renvoie certes à l'image de l'intellectuel que le diplômé est soucieux de défendre et qui implique qu'il ne se vende pas au-dessous de ce qu'il estime être sa valeur sur le marché du travail. Cela étant, en acceptant un emploi mal rémunéré, mais permettant d'entrer en contact avec un grand nombre de

personnes susceptibles de le faire bénéficier de leur capital social, le diplômé poursuit à la fois des objectifs à court et à long terme. D'un côté, il pare au plus pressé sur le plan matériel et satisfait, ne serait-ce que très superficiellement, son besoin de renvoyer à son entourage une image d'activité. De l'autre côté, il investit dans des relations sociales susceptibles de lui procurer, dans un avenir plus ou moins proche, des avantages de toutes sortes.

Quant à l'homogénéité des statuts et des rémunérations, nous avons insisté sur la segmentation du marché du travail, phénomène dont l'ampleur est particulièrement marquée dans les pays du Sud. Au Sénégal, la grande variété des situations englobe des stages que proposent les employeurs sans donner la moindre précision au sujet de la durée et de la rémunération ainsi que des situations bénéficiant, formellement, de toutes les garanties de la législation. De même, les rémunérations des diplômés du supérieur connaissent un éventail très large et vont du bénévolat à des situations comparables à celles dont bénéficie la main-d'œuvre expatriée, en passant par des tarifs journaliers de plus de 20 000 francs CFA (environ 30 €), dans le cas de la consultance. D'ailleurs, pour la prestation de services de consultance, il est généralement avantageux de se rapprocher des bureaux d'études étrangers et de bénéficier par là des tarifs de l'expertise internationale. Un emploi salarié dans une organisation internationale procure, lui aussi, des avantages considérables dont des programmes de formation suivie à l'étranger ne sont pas les moindres, et cela d'autant plus que ces séjours peuvent se transformer en une installation à l'étranger plus ou moins définitive.

Pour ce qui est enfin de l'information censée être parfaite et permettre au demandeur d'emploi de prendre des décisions en connaissance de cause, elle présente, en réalité, des lacunes considérables limitant la rationalité de l'acteur. Ces lacunes sont liées à des faiblesses institutionnelles évoquées ci-dessus d'une part, au souci de contrôler l'information d'autre part. La transparence en matière d'information fait cependant partie des exigences de la bonne gouvernance, l'une des conditionnalités décrétées par les bailleurs de fonds. Ces mêmes bailleurs poussent les décideurs nationaux à entrer dans l'ère des nouvelles technologies d'information et de communication, technologies auxquelles ils prêtent des vertus développantes sans précédent (Banque mondiale, 1997 : 56-59). Les autorités sénégalaises ont effectivement pris certaines mesures pour combler les lacunes dans ce domaine. Les entreprises privées ainsi que les ONG entreprennent, elles aussi, des démarches dans ce sens. Ainsi, la création de sites Internet progresse de manière impressionnante. Certains de ces sites – dont celui du ministère de l'Économie et des Finances – permettent à ceux qui sont à la recherche d'un emploi d'y déposer leur demande⁵⁵. Néanmoins, on peut douter de l'effi-

55. Voir également <www.sentoo.sn>.

cacité réelle de cet outil en matière d'emploi et l'on peut se demander si, comme dans d'autres domaines, cette transparence n'est pas de pure forme. Et surtout, on peut craindre que ce recours aux technologies de pointe n'engendre de nouveaux déséquilibres et des exclusions qui sont le propre d'une société à deux vitesses. En effet, on sait que le nombre d'ordinateurs personnels reste faible⁵⁶ et qu'à peine un quart des ménages sénégalais disposent de l'électricité. En milieu rural, seulement 2,3 % profitent de ce privilège (Sénégal, 1997a). On sait également que les serveurs, fréquemment saturés, ne sont souvent accessibles que par intermittence et que la fourniture d'électricité est régulièrement affectée par les nombreuses coupures qui, depuis des années, hypothèquent le domaine des NTIC.

Indépendamment des moyens matériels mis en œuvre, la transparence de l'information suppose surtout une grande volonté politique de la part des décideurs institutionnels et des acteurs privés. En ce qui concerne les premiers, il existe certains signes encourageants liés à la présence, dans les institutions, de jeunes cadres bien formés⁵⁷. Alors qu'auparavant, les démarches dans les ministères nécessitaient le recours à un intermédiaire, il devient désormais théoriquement possible d'entrer directement en contact avec le fonctionnaire chargé de tel ou tel dossier. Cependant, cette évolution n'empêchera pas de continuer à « marcher sur trois pattes », comme le disait l'un de mes interlocuteurs, c'est-à-dire que celui qui demande un service mettra tous les atouts de son côté, atouts « informels » et « formels ». Quant aux acteurs privés, leur visibilité apparente peut parfois occulter le souci de contrôler l'information et de s'aménager par là des situations rentières qui, tout compte fait, témoignent d'un esprit d'entreprise incontestable, vivement encouragé par ailleurs⁵⁸.

56. En 1997, la Banque mondiale le chiffrait à 7,2 pour 1 000 habitants, contre 6,7 en Tunisie, 1,7 au Maroc et 4,1 au Nigeria). Le taux de pénétration paraissait suffisamment élevé à la Banque mondiale pour prôner l'exportation de services informatiques (Banque mondiale, 1997 : 57).

57. Alors qu'en 1983, on comptait 5 % de fonctionnaires de catégorie A – correspondant, en gros, aux diplômés de l'enseignement supérieur –, leur proportion atteint 11 % douze années plus tard (Sénégal, 1995). Pour donner un exemple du changement d'attitude en matière d'information : le site web du ministère de l'Économie et des Finances paraît relativement transparent en ce qui concerne le personnel en place, et cela surtout lorsqu'on le compare au site du ministère de la Fonction publique, de Travail et de l'Emploi (consultation octobre 2001).

58. À titre d'exemple, dans les années quatre-vingt-dix, la coopération française souhaitait « organiser » les métiers de la consultance. Mais au lieu de rendre accessible l'information collectée par les nombreux consultants du pays (disponible sous forme de rapports) à l'ensemble de la profession et d'éviter la multiplication d'études menées sur un même sujet, les responsables de l'association disposaient de sources informationnelles précieuses et économiquement rentables, sources qu'ils devaient garder jalousement.

Alors que le modèle suppose une « omniscience flexible » (Gazier, 1992 : 154) qui s'applique essentiellement aux paramètres tels que le temps et l'argent, les réalités s'avèrent donc beaucoup plus complexes. On a vu que l'idée d'optimisation matérielle est amenée à céder la place à celle de satisfaction de l'individu, au sens des *behaviouristes* et de Herbert Simon. Et ce qui compte pour le diplômé du supérieur souhaitant entrer sur le marché du travail, c'est le dosage entre le court terme et le long terme, entre préoccupations matérielles et conformité aux normes culturelles, entre poursuite d'un projet personnel et réponse à des obligations communautaires.

L'ajustement des solidarités

On a montré que l'appartenance à des réseaux conditionne l'accès au marché du travail et la réussite professionnelle. Or, l'importance des liens auxquels les réseaux servent de support augmente au fur et à mesure que les intéressés s'installent dans leur métier et que leurs ambitions professionnelles prennent de l'envergure. Ces « liens faibles », de nature fonctionnelle, viennent s'ajouter aux « liens forts », de type familial. La reconnaissance due aux membres de la famille ayant posé les premiers jalons pour la vie d'adulte, transparait dans les entretiens, et cette reconnaissance doit se manifester par des transferts et l'accueil des proches lorsqu'ils sont de passage dans la capitale :

« Je prends déjà en charge la famille au Fouta, j'envoie chaque fin de mois de l'argent (rires) et puis, ce sont des gens qu'on ne peut pas..., ils passent quand ils veulent, ils écrivent quand ils veulent. Ils viennent quand ils veulent, et puis, souvent, on vous envoie des malades, il faut les amener à l'hôpital, etc. Souvent il n'y a pas que la famille au village, mais il y a d'autres parents aussi au village qui sollicitent de l'aide et tout ça. On essaie de faire face dans la mesure du possible... Ce n'est pas évident, mais il faut faire le maximum. Il y a certains intellectuels qui se leurrent là. Je pense que la famille est à aider parce que ce sont des piliers qui tiennent un peu la société africaine, la solidarité. Si les gens ne s'entraident plus, c'est fini et il n'y a pas un Africain qui peut dire que personne ne l'a aidé dans sa vie. Tout le monde a été aidé, donc, il ne faut pas briser la chaîne parce que quand on brise la chaîne, ce sont des parts entières de la société qui s'effondrent... Donc, surtout que nos États ont démissionné, il n'y a plus de subventions, les gens sont laissés à eux-mêmes... » (AK, 32 ans, prestataire de services informels, 16.4.97.)

Il est vrai que la solidarité familiale reste une « valeur » sur laquelle on insiste d'autant plus volontiers que l'interlocuteur vient d'autres horizons. Mais il s'avère aussi que l'effritement des solidarités est attesté par les enquêtes menées au niveau national. Au milieu des années quatre-vingt-dix, les familles sénégalaises accueillent proportionnellement moins d'inactifs et de chômeurs qu'au moment où les programmes d'ajustement structurel ont vu le jour. Le phénomène paraît particulièrement frappant pour les ménages dakarois qui jouent, traditionnellement, un rôle d'accueil par excellence pour les parents d'origine rurale (cf. annexe, tab. 4). L'affaiblissement des liens tant parentaux qu'amicaux est, subjectivement, vécu comme une menace, et cela surtout par les populations ayant atteint un certain niveau scolaire, notamment les fonctionnaires, les salariés du secteur privé et les étudiants (Somerville, 1991).

Désormais, les stratégies d'évitement ou de contournement des obligations sociales sont nombreuses. Ces stratégies prennent des formes fort variées : absence du foyer – voire de la ville – aux moments où la pression sociale se fait particulièrement sentir, comme cela est le cas à la veille des fêtes religieuses, prolongation du séjour dans une clinique d'accouchement pour échapper aux dépenses liées au baptême, demande d'affectation dans une agglomération susceptible de décourager les visiteurs inopportuns, recours au téléphone cellulaire non accessible aux personnes hébergées, etc. Parallèlement, le soutien se fait de manière plus ciblée. On privilégie les parents les plus proches, on pense prioritairement à la scolarisation de ses propres enfants et l'on passe de l'obligation au régime du contrat, si implicite soit-il :

AK : « Cette année, [le jeune frère] dit qu'il veut aller à l'aventure ou à défaut faire du commerce. Je suis en train de réunir des fonds, si j'arrive à avoir 400 000 francs, je les donne et je lui dis "débrouille-toi". »

EB : « Vous ne voulez pas le laisser partir à l'aventure ? »

AK : « Non, il est jeune, il n'a pas d'expérience professionnelle, il n'a pas les diplômes suffisants, je ne sais pas ce qu'il peut faire, vendre des objets dans la rue comme tout le monde. Je ne peux pas le laisser partir dans ces conditions. Alors, on lui a dit de faire du commerce. Nous sommes à la recherche de fonds, si on a 500 000 francs, on les lui donne d'autant plus qu'il y a des créneaux qui sont porteurs dans ces petits villages » (AK, 32 ans, *prestataire de services informels*, 16.4.97).

La soumission aux règles de la solidarité familiale est souvent vécue comme une hypothèque par rapport aux projets personnels et la prise de distance vis-à-vis de la famille peut être ressentie comme une nécessité.

L'éloignement spatial rend possible cette distanciation qui, dans une certaine mesure, devient socialement acceptable :

« Quand on veut réaliser quelque chose, il faut un peu s'éloigner de la famille. On ne peut échapper à certaines dépenses incontournables, mais quand on est loin, ils peuvent trouver d'autres moyens. Il l'a donc fait pendant deux ans et a réussi à réunir cette économie... Moi, je vous dis que si aujourd'hui, je suis dans une profession libérale, ce n'est pas pour rien que j'ai étudié, j'ai étudié pour réussir dans ma vie. Donc, je n'accepterai pas d'embaucher des gens qui ne peuvent pas faire mon affaire, je veux réussir, donc ce n'est pas une question de parenté, de copinage, je prendrai des gens qu'il faut, des gens compétents » (ID, 34 ans, gestionnaire d'une boutique de PMU, 14.12.96).

Dépendances multiples et normes néolibérales

Les liens de dépendance envers la famille proche et, par extension, par rapport à des protecteurs de tout genre, sont soulignés par la grande majorité des interlocuteurs, et ceux-ci opposent quasi systématiquement ces modes de dépendance à la neutralité supposée des rapports prévalant dans les pays du Nord. Ainsi, le sort des candidats à un emploi serait déterminé par l'extérieur, et très souvent, cet extérieur se caractérise par l'absence de connaissances susceptibles de jouer le rôle d'intermédiaire. Les déboires des diplômés soucieux d'accéder à l'emploi s'expliqueraient justement par cette absence. Cette situation n'est pas sans rappeler les rapports de travail au sein d'une entreprise en Côte d'Ivoire, où l'auteur conclut à une « domination ethnicisée » qui est double (Bazin, 1998, 1999). D'une part, il y a soumission à l'étranger qui est supposé bénéficier de rapports sociaux indépendants de toute influence parentale ou ethnique. Cette soumission ne fait que perpétuer la soumission à la puissance coloniale et se retrouve également dans le rapport avec l'État national ainsi que, à un niveau supérieur, avec les institutions internationales. D'autre part, il y a soumission aux protecteurs à qui l'on attribue des pouvoirs parfois fantasmagoriques. Tout cela revient à présenter de manière réductrice les rapports hiérarchiques au sein du monde du travail et à l'extérieur, et à les considérer comme une simple opposition entre protecteurs et dépendants. Il y aurait donc une certaine tendance à perpétuer et à assimiler le discours propre au colonisateur, discours repris par une certaine ethnologie culturaliste qui insiste sur les liens familiaux en tant qu'obstacles au développement.

Même si les investigations au Sénégal n'ont pas été menées explicitement dans le sens d'une telle approche, elles confirment, implicitement, l'idée de l'ethnicisation des relations, surtout si le diplômé dispose, dès le départ, d'un capital social faible. Par contre, au fur et à mesure que l'on monte dans la hiérarchie sociale, le sentiment de domination s'estompe et le rôle prêté aux relations familiales recule. Ainsi, l'un des interlocuteurs ayant fréquenté l'ISCo insiste sur le fait que le directeur de l'école ne connaîtrait même pas son père. D'une manière générale, il apparaît à travers les enquêtes que les diplômés du supérieur sont parfaitement en mesure de se constituer leur propre capital social.

Présenter les liens familiaux comme autant de handicaps pour le développement revient à qualifier les systèmes sociaux comme sclérosés et immuables et à dénier aux sociétés toute capacité d'adaptation à un contexte soumis à des influences multiples. Il n'en reste pas moins que la vision d'une parenté comme l'envers endogène de normes présentées comme exogènes rencontre un large écho auprès des bailleurs de fonds et d'un grand nombre de décideurs nationaux. Cet écho se traduit par le souci de formaliser la gestion des activités économiques et leurs relations avec l'État et d'introduire des normes dites exogènes qui se veulent universelles et dont le respect contribuerait à l'attractivité du pays par rapport à des investisseurs potentiels. Un certain nombre de mesures prises dans le domaine juridique peuvent s'expliquer par ce souci de formalisation. On peut mentionner, entre autres, les initiatives en faveur des GIE, l'accueil favorable fait aux ONG, la loi sur la micro-finance⁵⁹, la création des Centres de gestion agréée, la loi – beaucoup plus ancienne mais régulièrement invoquée – limitant les dépenses ostentatoires. Toutes ces mesures ont en commun leur tendance à gommer le particulier par rapport à l'universel, à promouvoir des rapports individualisés avec l'État, à favoriser la séparation des champs privé et public, à faire émerger des acteurs responsables ayant un rapport au temps compatible avec l'économie néolibérale, des acteurs prêts à prendre des risques en fonction des seuls critères économiques. L'édifice est parachevé par un discours valorisant l'entrepreneuriat dynamique – censé promouvoir des activités rentables – et la société civile – censée intervenir là où l'intermédiation étatique s'avère trop coûteuse et où les solidarités dites traditionnelles peuvent s'exprimer⁶⁰.

59. *Loi n° 95-03 du 5 janvier 1995 portant réglementation des institutions mutualistes ou coopératives d'épargne et de crédit* (Journal officiel du 21 janvier 1995). Cf. aussi Baumann, 1999b.

60. On ajoutera qu'en même temps, les États-Unis sont présentés comme le modèle à suivre. Cela étant, les attentats du 11 septembre 2001 et les discussions qui ont suivi – et dont on pouvait prendre connaissance, entre autres, *via* le forum de discussion d'un des

Les diplômés de l'enseignement supérieur jouent un rôle central dans cette nouvelle constellation en train de se mettre en place. Les différentes réformes auxquelles l'économie est soumise depuis deux décennies nécessitent l'intermédiation de personnes maîtrisant l'écrit, culturellement proches des nouveaux décideurs et en mesure de « conseiller » ceux qui seraient peu familiarisés avec les méthodes d'une gestion orthodoxe, ceux aussi qui veulent bénéficier de l'aide internationale. À ce titre, les diplômés entrent dans les bureaux d'études et autres cabinets de consultance d'une part, se tournent vers le secteur humanitaire, d'autre part. Dans les deux secteurs, ils contribuent activement à la diffusion de nouvelles normes.

En ce qui concerne tout d'abord les activités de conseil et d'audit et, d'une manière plus générale, toutes les activités informationnelles, la gamme des situations est extrêmement étendue dans un pays comme le Sénégal ; elle va du jeune ayant tout juste le baccalauréat qui sous-traite en cascade, aux grands cabinets ayant pignon sur rue. Ces grands cabinets, parmi lesquels on peut citer Ernst & Young, recrutent de préférence parmi les diplômés des grandes écoles étrangères – ou, à défaut, dans les écoles de marketing et de management privées de la place – et développent un esprit de corps et une culture d'entreprise qui contribuent à leur réputation. L'imbrication de compétences étrangères et nationales permet aux activités de conseil et d'audit de contribuer à l'homogénéisation des normes et des pratiques et d'atteindre par là un niveau de globalisation élevé (Sauviat, 1998). En même temps, ces cabinets puisent leur notoriété dans celle de leurs clients, ces deniers recourant aux cabinets prestigieux pour soigner, de leur côté, leur image de marque. Ce mouvement circulaire permet aux discours performatifs de se perpétuer et pousse les cabinets plus modestes à des attitudes mimétiques qui peuvent être lourdes de conséquences. Tout comme dans d'autres domaines, le risque d'une économie à plusieurs vitesses est manifeste :

« Auparavant on a un peu souffert de ce foisonnement [de consultants] parce que les gens allaient voir les moins chers et ça nous a pénalisés parce qu'ils ont joué sur les coûts, les bailleurs de fonds comme l'Usaid nous ont toujours dit : "Formalisez-vous." Et quand on s'est formalisé, ils nous ont dit vous êtes trop chers parce qu'ils ont commencé à décrocher les consultants du ministère [...], parce qu'ils étaient moins chers. [...] Les fonctionnaires qui sont extrêmement forts en matière de consultance parce qu'ils ont eu à le faire au fur et à mesure. [...] J'avoue qu'on a sérieusement souffert de ça, mais je crois que ça commence à se rééquilibrer » (*SC, consultant sociologue, 13.5.97*).

Pour ce qui est du domaine humanitaire, plusieurs éléments amènent les diplômés à y trouver une réponse à leurs préoccupations multiples. Tout d'abord, le secteur de l'humanitaire permet au jeune de se valoriser aux yeux de son entourage, et cela d'autant plus que l'habituelle origine étrangère des concepts et des fonds va de pair avec une idée d'abondance matérielle et de prestige incontestable. Ensuite, organisé autour de métiers de contact par excellence, l'humanitaire permet de tisser des liens personnels susceptibles de faire avancer tel ou tel projet professionnel. Par ailleurs, alors que le jeune se met au service de la collectivité, il se disculpe par rapport à son environnement immédiat au cas où il ne le ferait pas suffisamment bénéficier des retombées financières de son engagement. Autrement dit, l'engagement humanitaire qui renvoie à des normes exogènes – tout en prétendant s'appuyer sur les « valeurs » de la société – permet au diplômé de dépasser le cadre national pour s'insérer dans un environnement international et d'être membre d'une société civile qui se veut universelle.

L'un de nos interlocuteurs est particulièrement explicite lorsqu'il s'agit de décrire les motivations pour son engagement dans une ONG d'obédience chrétienne :

« Je me suis beaucoup engagé dans le domaine du développement à la base et puis de l'éducation des jeunes, c'est par idéal. Ça m'occupe. Bien que ça peut devenir une profession, c'est une profession, ça peut devenir rémunéré ; mais je le faisais bien avant, je continue de le faire, ça m'occupe et ça m'enrichit. Je me sens moins inutile pour la société. [...] Je n'ai pas cette vision étriquée qui se limite juste aux contours de ce quartier-là. Je suis un élément d'une communauté beaucoup plus globale, nationale et internationale (rires) » (*BS, bénévole dans une ONG, consultant par intermittence, 13.4.97*).

Par conséquent, qu'il s'agisse d'une activité de service informationnel ou de l'engagement dans l'humanitaire, l'omniprésence de normes nouvelles qui se juxtaposent – et se heurtent parfois – aux normes en place est évidente. La recherche de synergies passe forcément par des acteurs familiarisés avec les deux types de normes.

Qu'en est-il alors de ce qui semble être vécu comme une double soumission, la soumission aux liens de dépendance omniprésents de la société sénégalaise et celle aux normes dites exogènes ? On peut supposer que la tendance à se tourner vers l'extérieur – par le biais d'un engagement dans une ONG, par l'intégration d'une grande entreprise étrangère, par l'accès à des conditions matérielles proches de celles dont bénéficient les expatriés, voire par l'émigration pure et simple – traduit une certaine volonté d'abolir symboliquement la domination étrangère et de se rapprocher ainsi

des dominants. Et on peut aussi supposer que cette abolition symbolique permettrait de mieux composer avec les contraintes du quotidien. Cela nous renvoie évidemment à des questions d'identité, dans un contexte de grande perméabilité des frontières et de mondialisation des flux matériels et immatériels.

Conclusion

Les enquêtes auprès des diplômés de l'enseignement supérieur public et privé, de directeurs d'établissement, de hauts fonctionnaires, de cadres d'ONG et de responsables de cabinets de ressources humaines ont montré à quel point la quasi-absence d'intermédiation étatique amène les demandeurs d'emploi à se prendre en charge, à aller au-delà du milieu familial, à élargir le cercle de tous ceux qu'ils connaissent de près ou de loin. L'élargissement de ce cercle va dans le sens d'une plus grande fonctionnalité, et cela au détriment de liens basés sur la proximité familiale ou ethnique. La recherche de l'information, facteur rare s'il en est dans un pays qui s'ouvre de plus en plus aux échanges avec l'extérieur, est à ce prix-là.

Certes, en ce qui concerne l'information, les autorités jouent un rôle non négligeable, souvent d'ailleurs à l'instigation des bailleurs de fonds soucieux de communiquer aux investisseurs potentiels des renseignements permettant d'évaluer les potentialités de l'économie sénégalaise et les risques économiques, politiques et sociaux encourus dans le pays. À ce propos, il convient cependant de bien distinguer production et circulation de l'information. Pour ce qui est de sa production, l'État se heurte non seulement à la faiblesse de ses moyens matériels en matière de collecte, mais aussi aux réticences des opérateurs considérant souvent les données en leur possession comme autant de secrets professionnels que l'on garde jalousement. La menace d'être exposé à une augmentation des contributions fiscales et de se voir imposer des règles difficiles à respecter n'est, bien entendu, pas étrangère à ces réticences que l'on retrouve à tous les échelons de l'activité économique.

Mais c'est la circulation de l'information qui requiert toute notre attention. Il s'avère que c'est dans ce domaine que se réactivent et se renouvellent les pratiques rentières propres à un pays comme le Sénégal et que se mettent en place de nouvelles dépendances. Les flux matériels étant de plus en plus soumis au contrôle qu'impose une gestion plus orthodoxe devenue indispensable dans un contexte de libéralisation et de privatisation, le domaine de l'information engendre bel et bien des situations rentières par

excellence et permet une redistribution d'un type nouveau. Les dépendances ainsi produites se distinguent à plus d'un titre de la traditionnelle relation obligéant/obligé. Elles engagent des hommes et des femmes individualisés – et non plus des personnes assujetties à leur appartenance familiale ou ethnique –, elles sont consenties librement – et non « données » par la naissance –, et elles peuvent, de ce fait, prendre une tournure contractuelle et limitée dans le temps.

À ce titre, il est opportun de tisser des liens avec ceux qui bénéficient d'une position stratégique, voire d'une grande proximité, avec les centres de décision, *a fortiori* lorsque ces derniers se situent à l'étranger, ce qui est particulièrement prometteur en termes de rentes monnayables et de prestige symbolique. Le rôle clé joué par les réseaux, regroupements et autres associations en tant que support de l'intermédiation en découle. Tantôt dotée d'une nature purement informelle, voire amicale, tantôt disposant d'une organisation quelque peu structurée⁶¹, l'existence – souvent éphémère – de ces lieux de sociabilité se réduit parfois à un chef de file et un nom accrocheur⁶². Or, dans une société où l'écrit n'est maîtrisé que par une minorité, un modeste article ou une annonce d'une rencontre hypothétique parus dans un quotidien peut conférer à ces regroupements un certain prestige et faire croire en leur opérationnalité. D'autres regroupements, par contre, sont dotés de signes extérieurs d'appartenance et organisent régulièrement des manifestations susceptibles d'affirmer l'esprit de groupe. Ils bénéficient d'un véritable auditoire et leur influence les rapproche des groupes de pression à même d'influer sur les décisions économiques prises aux niveaux les plus élevés de la hiérarchie politique⁶³. C'est en leur sein que l'articulation entre l'économique et le politique prend corps.

Si l'appartenance à des réseaux est indispensable pour progresser dans la vie économique, il s'avère également que certains de ces réseaux – généralement les plus prestigieux – recourent à des pratiques de « clôture » (Weber), en ce sens que l'adhésion est liée à la possession d'un capital social

61. Je pense à tel « news group » d'une promotion d'un DESS. Ce groupe dispose d'un délégué à la communication qui fait passer, par messagerie électronique interposée, les desiderata du groupe à tous ceux qui pourront être sensibles aux préoccupations des diplômés.

62. À titre d'exemple, les nombreuses associations de diplômés chômeurs dont la presse se fait l'écho à des intervalles réguliers. Ainsi, on a connu dans les années quatre-vingt : l'Association des diplômés chômeurs de la faculté des lettres, le Collectif des juristes chômeurs, l'Association des ingénieurs diplômés de l'Institut des sciences de la Terre, le Regroupement des médecins, pharmaciens, chirurgiens-dentistes chômeurs, la Ligue des diplômés des Instituts et Universités arabes au Sénégal, etc.

63. Je pense au regroupement des établissements privés. De même, on peut mentionner l'Association des anciens étudiants des universités lyonnaises. Ses membres se réunissent régulièrement dans des sites prestigieux.

compatible. Autrement dit, l'éducation et la formation ne procurent qu'un plus par rapport aux conditions sociales de départ du jeune diplômé. La fonction démocratisante de l'éducation reste donc à prouver et tout porte à croire que les cas de réussite spectaculaire – réussite *ex nihilo*, en quelque sorte – ne font que confirmer la règle.

Manifestement, avec la réaffirmation du credo néolibéral, les évolutions observées dans la deuxième moitié des années quatre-vingt-dix risquent de se perpétuer, voire de s'accroître. Le système d'éducation et de formation, déjà élitiste, a toutes les chances de le devenir encore davantage. La préférence donnée par les employeurs au diplôme acquis dans le privé – et cela est incontestablement valable pour tous les niveaux – va sans doute prendre de l'ampleur, la compétition pour les emplois risque de se durcir et l'attrait de tout ce qui est étranger de croître. Reste à savoir jusqu'à quel point les familles iront engager des investissements de plus en plus lourds en matière d'éducation et de formation, sans pour autant avoir la certitude que ces investissements assureront un avenir décent aux bénéficiaires et à leur entourage immédiat. Une chose paraît certaine : l'enseignement de haut niveau restera une « valeur sûre » pour les élites. Mais lorsque l'on descend dans la pyramide sociale, les acteurs sont conscients que la seule instruction est de moins en moins suffisante.

L'analyse du monde de l'emploi en termes de réseau nous a permis de dépasser les préoccupations souvent stériles qui mettent la parenté au centre des interrogations concernant les pays au sud du Sahara. Est-ce à dire que les considérations d'ordre familial aient perdu de leur ampleur ? Il convient de nuancer. Bien entendu, la solidarité entre proches persiste bel et bien et reste une réalité palpable, que ce soit au Sénégal comme ailleurs au sud du Sahara. Mais sa nature est en train d'évoluer. Elle devient plus ciblée, revêt parfois un caractère quasiment contractuel, se concentre de plus en plus sur la famille nucléaire, voire s'exprime « à distance » lorsque l'on a opté pour un parcours migratoire. Et, selon toute évidence, elle continue à être vécue de manière ambiguë. En face d'un interlocuteur étranger, elle est régulièrement présentée comme une « valeur ancestrale » à laquelle il ne faudra surtout pas toucher. Lorsqu'il s'agit de s'interroger sur les raisons de l'échec d'une activité économique, elle est vilipendée comme un obstacle à tout projet individuel. Et surtout, ce sont curieusement presque toujours les autres qui bénéficient de cette solidarité...

Post-scriptum

Depuis notre enquête, le Sénégal a vécu des événements qui devaient profondément marquer son histoire et non seulement engendrer de nouvelles représentations du politique et du social à l'intérieur du pays même, mais aussi avoir des retentissements dans d'autres parties du continent. Les résultats de nos enquêtes laissent déjà apercevoir certaines facettes des évolutions à venir. Grâce à un retour sur le terrain au courant du premier semestre 2002 et à la lumière d'une abondante production littéraire récente (Cruise O'Brian *et al.*, 2002 ; Dieng, 2000 ; Diop, 2002 ; PNUD, 2001), les contours de ces facettes se précisent.

« L'alternance », aboutissement (provisoire) d'un processus d'émancipation

En mars 2000, Abdoulaye Wade – opposant de longue date du président Abdou Diouf et qui, en tant que tel, a même connu la prison – accéda à la fonction suprême de l'État, mettant fin ainsi à quatre décennies de règne du Parti socialiste. L'exigence du *sopi* (changement en wolof), cri de combat du Parti démocratique sénégalais fondé par maître Wade en 1974, aboutit à « l'alternance », et cela dans un climat où le civisme des populations fut à la hauteur des menaces qui planaient sur le pays, menaces qui, ailleurs dans la sous-région, se sont soldées par un bain de sang. Ainsi, quelques mois avant « l'alternance », la Côte d'Ivoire connut son premier coup d'État. Et pour ce qui fut du Sénégal, une partie de sa population ne sembla pas hostile à une solution militaire d'une crise qui couvait depuis 1988 (Diop et Diouf, 1990 : 335-354 ; Loada, 2001). Le candidat même à la présidence agita le spectre d'une intervention militaire au cas où les urnes ne lui donneraient pas raison. À peine une année après cette transition pacifique, le triomphe du président Wade et de ses alliés allait être confirmé par des élections législatives. Depuis, la majorité présidentielle est suffisamment confortable pour permettre aux nouveaux décideurs de gérer les affaires de l'État quasiment sans entraves, même si, au moment des élections régionales de mai 2002, certains signes de déchirure au sein de cette majorité annoncent des tensions.

L'arrivée au pouvoir d'une équipe se réclamant du libéralisme économique et d'un pluralisme politique incontestable fut l'aboutissement d'un processus entamé dès les années quatre-vingt qui furent aussi celles des premiers programmes d'ajustement structurel, processus qui prit de l'ampleur au courant de la décennie suivante. Les différentes réformes économiques, l'insertion accrue de l'économie sénégalaise dans les échanges mondiaux,

l'introduction de nouvelles normes tant dans le domaine économique que social, les oppositions et synergies de ces normes avec les normes internes sont autant de jalons dans les transformations qu'a connues le Sénégal et que le Parti socialiste au pouvoir n'a pas su interpréter et assumer à temps.

Au plan de l'économie politique tout d'abord, sous la pression des bailleurs de fonds, l'équipe réunie autour du président Diouf depuis le début des années quatre-vingt commença à adhérer ouvertement à l'économie du marché. Les nombreuses privatisations des entreprises publiques et parapubliques remontent à cette époque, tout comme l'assainissement des finances publiques et le rétablissement de certaines conditions permissives de la croissance. Si, dans un premier temps, les décideurs devaient opposer des résistances aux consignes des bailleurs de fonds, ils allaient rapidement sacrifier à un certain « réalisme politique » dicté par des normes exogènes qui se veulent universellement valables et tirer profit de la répartition des rentes nouvellement créées. Les audits des entreprises publiques commandés par les actuels dirigeants du pays montrent l'ampleur du gaspillage des ressources publiques et de la corruption sous l'ère Diouf⁶⁴. Or, au lieu d'être réinjectées dans l'appareil productif et de répondre par là aux obligations tacites de redistribution entre « le haut » et « le bas », les ressources accumulées de la sorte furent destinées à la reproduction symbolique de l'élite, à la transformation en biens de prestige et à la réalisation d'investissements immobiliers. Alors que certaines critiques par rapport aux répercussions parfois dramatiques des politiques d'ajustement – exclusions de toutes sortes, précarisation de l'emploi, risque d'appauvrissement des couches moyennes, etc. – furent de la sorte désamorçées, les divisions au sein du personnel qui entourait le chef de l'État d'alors devaient s'accroître et attiser des luttes intestines pour l'appropriation des nouveaux sites de richesses matérielles et symboliques (Diop, Diouf et Diaw, 2000 ; Diop, 2002).

Alors que le régime Diouf négligea ces dangers qui guettaient la classe politique de l'intérieur, il omit aussi de tenir compte de l'émancipation accrue des acteurs, émancipation des cadets par rapport aux aînés, des *talibé* – élèves coraniques – par rapport aux leaders confrériques, des clients par rapport à leurs protecteurs (Cruise O'Brian, 2002). Que ce soit à l'époque précoloniale, pendant la période coloniale ou après l'Indépendance, l'opérationnalité du système politique sénégalais supposait un certain nombre d'intermédiaires. Parmi eux, les marabouts et autres dignitaires confrériques – généralement d'obédience mouride – jouaient un rôle central. Contre l'octroi privilégié de services gouvernementaux variés, ces dignitaires

64. Cf. les articles relatifs au rapport de la Cour des comptes et parus dans la presse quotidienne début avril 2002, ainsi que le dossier consacré à la corruption dans *Nouvel Horizon*, n° 327, 31 mai 2002.

incitaient leurs fidèles à donner leurs voix aux représentants du régime en place. Or, l'urbanisation, l'augmentation du niveau de l'éducation, l'influence du mouvement *sopi* ainsi qu'une incontestable laïcisation de certains marabouts – ils se tournaient massivement vers des activités telles que le commerce et la politique – devaient contribuer à l'érosion du pouvoir politique des dignitaires musulmans et ouvrir la voie à une attitude plus distanciée des *talibé* par rapport à leurs maîtres. De plus en plus, les électeurs font la distinction entre des considérations spirituelles généralement respectées et se traduisant par un *ndigël* (recommandation) d'une part, et le *ndigël* à finalité politique d'autre part, qui correspond, lui, à une consigne de vote émise par le marabout. Dans un contexte d'insécurité matérielle et symbolique, les électeurs ont su « voter utile », ce qui n'est que la manifestation du souci de se nourrir correctement, d'accéder aux soins de santé et à une éducation permettant de se projeter dans l'avenir et de trouver un emploi pour satisfaire les besoins que la société de consommation est amenée à réviser sans cesse. « Voter utile », cela signifie aussi donner la voix à celui qui paraît le plus crédible et refuser toute collusion entre le religieux et le politique. Cette séparation entre pouvoir spirituel et pouvoir politique est un signe distinctif de l'émergence d'une société civile.

Les nouveaux acteurs politiques

Les observateurs du pays sont unanimes à constater que la chute du régime Diouf est imputable à la prise en main de leur destin par les Sénégalais en tant que citoyens. Dans ce « sursaut citoyen » prenant la relève du « sursaut national » cher à l'ancien président, un rôle clé revient aux jeunes d'une part et aux femmes d'autre part, appuyés en cela par le pluralisme des médias (Mbodji, 2002). Pendant longtemps, les jeunes étaient réduits à s'exprimer par la violence. En témoignent notamment les émeutes post-électorales de 1988 et la « furie meurtrière » (Diouf, 2002 : 265) dans le cadre du conflit sénégal-mauritanien, mais aussi les tentatives régulières de paralyser le système éducatif par des grèves. De nature essentiellement urbaine, ces manifestations de mécontentement correspondaient à un refus de la logique du jeu politique institutionnalisé et elles étaient généralement circonscrites aux quartiers populaires, là où l'exclusion prend les proportions les plus alarmantes, là aussi où le *sopi* puisera son potentiel électoral. Les discours du leader *sopiste* rencontrent un écho favorable auprès des jeunes se réclamant du mouvement *bul falé*⁶⁵ ou, plus récemment, de la *New*

65. Cf. Diouf 2002 ainsi que les numéros de *Dakar soir*, hebdomadaire ayant connu une existence brève, notamment *Dakar soir*, n° 8, 7-13 juillet 1997. Emprunté au titre d'une

génération bul falé, terme savoureux qui amalgame l'américain, le français et le wolof et qui traduit bien les ambitions de métissage et la rage de vaincre de la jeunesse (Diouf, 2002). Mais c'est aussi un cri de détresse des laissés-pour-compte de la société de consommation, qui n'ont rien à faire des structures d'accueil politisées mises en place par un système méprisant à leur égard, qui cultivent leur corps pour ressembler à leur idole, le lutteur Mohamed Ndao « Tyson⁶⁶ », qui rêvent d'Amérique et de gros sous gagnés honnêtement et qui dénoncent la vénalité des jeunes filles.

L'apprentissage citoyen se fait aussi, et de manière moins violente, à travers les nombreux regroupements à caractère plus ou moins fonctionnel et les associations de type ONG. Leur prolifération s'explique, d'un côté, par la nécessité de compenser les coûts sociaux des politiques d'ajustement, de pallier l'absence des institutions de l'État providence et d'acheminer l'aide directement aux populations bénéficiaires tout en évitant des prélèvements contre-productifs par l'appareil politico-administratif. De ce fait, ils remplissent un rôle politique qui ne dit pas toujours son nom, et cela d'autant plus que l'exigence de transparence et de bonne gouvernance est devenue partie intégrante des nouvelles conditionnalités des agences d'aide. Ils justifient la poursuite des politiques génératrices d'exclusions tout en décrédibilisant les autorités nationales suspectées de vouloir profiter indûment des fonds extérieurs et donnent à leurs membres les clés nécessaires pour surveiller les milieux politiques et leurs pratiques électorales. L'engagement des jeunes dans la surveillance des élections présidentielles de l'an 2000 mérite d'être apprécié sous cet angle. De l'autre côté, le succès des différents regroupements correspond aussi aux aspirations des populations, qu'elles se trouvent sur place ou dans un exil pas toujours choisi de plein gré, et répond au souci des individus d'assumer leurs responsabilités sociales. En ce qui concerne les diplômés dont il a été question ici, nous avons vu que ces nouveaux lieux d'expression citoyenne permettent de vivre de manière constructive la nécessité de revisiter leurs ambitions professionnelles et de s'acquitter, de manière « moderne », d'une dette sociale.

Les femmes ont, elles aussi, contribué activement à l'évolution du paysage politique et social et à l'avènement de « l'alternance ». Certes, même si elle fut minimisée à l'époque, leur irruption dans l'arène politique remonte aux événements de 1988. Mais leur prise de parole accrue à la veille des élections de l'an 2000 est sans commune mesure. Elle doit être examinée à la lumière de l'accent mis sur la scolarisation des jeunes filles, du risque de

chanson du groupe sénégalais Positive Black Soul, *bul falé* signifie « t'occupe (pas) » ou, en verlan, « laisse béton ».

66. Cela étant, depuis que « Tyson » s'était ouvertement engagé du côté de l'ancien président Diouf, le mouvement a perdu de sa verve pour laisser davantage de place au rap (Diouf, 2002).

déchéance sociale des couches moyennes et de l'entrée massive des femmes dans le monde du travail. Or, ce sont souvent les emplois les plus précaires qu'elles y occupent, et lorsqu'elles possèdent un niveau de formation élevé, elles vivent mal la dichotomie entre leurs responsabilités professionnelles et un statut social qui n'a guère évolué. Autrement dit, en matière de relations de genre aussi, la mobilisation citoyenne se manifeste pour faire avancer l'émancipation par rapport à des règles inadaptées à un pays qui s'ouvre de plus en plus sur l'extérieur. Dit autrement, les femmes n'entrent pas seulement dans l'arène politique, mais occupent aussi des fauteuils ministériels.

Les diplômés du supérieur devant un avenir incertain

L'insistance sur le rôle joué, dans la transition démocratique du Sénégal, par des acteurs tels que les jeunes et les femmes ne doit pas nous faire oublier que d'autres groupes sociaux et parmi eux notamment de nombreux intellectuels, appelaient de leurs vœux un changement de régime. « L'alternance » a effectivement donné lieu à un retour en grâce du politique et suscité beaucoup d'espoir dans leurs rangs. On sait aussi que si l'appui des jeunes fut nécessaire à Abdoulaye Wade pour arriver au pouvoir, il ne lui suffit pas pour s'y maintenir. Et le pays est confronté à une situation économique et politique telle que la réflexion nécessite la participation des élites, qu'elles se trouvent à l'intérieur du pays ou à l'extérieur⁶⁷. Or, si l'ancien professeur d'université Wade sait cela, certains indices laissent craindre que ces mêmes élites commencent à déchanter.

Certes, depuis la dévaluation de 50 % du franc CFA en 1994, l'économie sénégalaise a renoué avec la croissance, un fait qui est bien entendu très largement imputable à la gestion de l'équipe d'Abdou Diouf. Mais d'après le Rapport mondial sur le développement du PNUD, le Sénégal occupe seulement la 146^e position sur 162 (PNUD, 2001), et alors que les indicateurs de pauvreté s'améliorent à peine, deux ménages sur trois se considèrent comme pauvres (Sénégal, 2001a). Les relations avec les bailleurs de fonds connaissent des mouvements en dents de scie, puisque depuis que M^e Wade occupe la fonction de chef de l'État, les dossiers les plus litigieux ne semblent guère évoluer. Ainsi, faute d'investisseurs, les privatisations de la société productrice d'électricité (SENELEC) et de la SONACOS (huilerie) sont ajournées. Seule la société de transport urbain à Dakar a trouvé un repreneur privé ; l'ancienne SOTRAC porte désormais le nom de *Dakar dem*

67. On lira avec beaucoup d'intérêt les bilans de deux ans « d'alternance » parus, en 2002, dans la presse nationale : *Sud* des 3 et 5.3. et du 6.4. ; *L'Actuel* du 19.3. ; *Walfadjri* du 19.3. ; *Le Témoin*, n° 604, 19-25.3. ; *Nouvel Horizon*, n° 318, 22.3.2002.

*dik*⁶⁸. Le monde agricole est menacé, car depuis plusieurs années, la campagne arachidière connaît une désorganisation qui cherche son égal. L'industrie thonière, autre domaine clé de l'économie sénégalaise, traverse une crise profonde. Le tourisme, lourdement handicapé par la guerre civile en Casamance, souffre de surcapacités par rapport à une clientèle qui se fait rare et devient de plus en plus exigeante. Seul le commerce affiche une forte croissance et l'immobilier connaît un boom sans précédent.

Compte tenu de ce bilan peu satisfaisant aux yeux des bailleurs de fonds ainsi que d'une partie grandissante de la population et des entrepreneurs nationaux, le président multiplie des initiatives s'adressant à l'étranger. C'est ainsi qu'il s'est aménagé une position de leader pour le NEPAD (Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique), qu'il a tenté de contribuer à la solution de la crise malgache, qu'il entend multiplier les grands chantiers tels que la construction d'un nouvel aéroport et d'un complexe hôtelier qui sera géré par la chaîne Hilton. Mais sa marge de manœuvre semble se rétrécir et ses interlocuteurs étrangers ne sont apparemment pas toujours prêts à accepter son *leadership* panafricain⁶⁹.

Tout comme du temps du président Diouf, l'intelligentsia a l'impression d'être largement exclue de la gestion des affaires, et cela d'autant plus que dans le proche entourage du président, les membres de sa famille prennent une place paraissant, à certains, démesurée⁷⁰. Cette situation a toutes les chances de perpétuer les départs à l'étranger des ressources humaines qualifiées. On ne saura répondre ici à la question de savoir si ces départs – à l'Université Cheikh Anta Diop qualifiés « d'hémorragie », voire de « saignées » pour des professions telles que les médecins et les informaticiens de haut niveau – constituent une perte pour le pays ou bien s'ils permettent d'enrichir les débats scientifiques et d'engendrer des effets de retour positifs pour le Sénégal (Brown, 2002). Il n'en reste que, pour certaines formations du moins, la relève est difficilement assurée et que les nationaux formés souvent grâce à un appui extérieur, servent, *in fine*, à alimenter le marché du travail des pays du Nord. D'où des projets initiés par les agences internationales pour renverser le courant tels que le MIDA (Migrations pour le développement en Afrique) de l'OIM (2001) et le programme TOKTEN (Transfer of Knowledge through Expatriate Nationals) du PNUD.

D'une manière générale, l'attrait pour l'étranger est devenu une constante omniprésente dans la vie quotidienne sénégalaise. Il se manifeste, d'une part,

68. Ce qui signifie « Dakar aller-retour », nom rapidement transformé par les usagers en « Dakar ni aller-ni retour »...

69. Cf. le dossier « Pourquoi Wade dérange » dans *Nouvel Horizon*, n° 322, 19 avril 2002.

70. Cf. « Discrets et influents », *L'Intelligent*, n° 2151, 1^{er} au 7 avril 2002.

au niveau des diplômes supérieurs que l'on peut obtenir au pays même. En termes de prestige, la hiérarchie va d'une maîtrise délivrée par l'université publique au diplôme acquis à la Suffolk University, première université américaine à s'être implantée sur le continent africain, en passant par un parchemin qui sanctionne la formation proposée par un établissement supérieur privé et s'inspirant des grandes écoles de management française, ou, mieux, anglo-saxonnes. Le diplôme le plus prestigieux est, bien entendu, celui qui prouve que les études ont été poursuivies à l'étranger même. La réputation dont jouissent ces formations est proportionnelle aux frais de scolarité⁷¹. De plus en plus, les différents cursus de l'enseignement supérieur au Sénégal s'adressent aussi à une population déjà intégrée dans le monde du travail. Les DESS proposés à l'Université Cheikh Anta Diop en sont la manifestation et témoignent d'une concurrence de plus en plus forte au sein des entreprises mêmes. En effet, les cadres en place craignent la poussée des jeunes générations, généralement mieux formées que leurs aînés. D'autre part, le désir de faire carrière à l'étranger ou d'envisager une expérience à l'extérieur comme tremplin pour un poste prestigieux au pays d'origine semble prendre de l'ampleur. Étant entendu que, pour accéder, dans un pays étranger, à la reconnaissance professionnelle et sociale, il faut un réseau particulièrement solide, et surtout des compétences « utiles », comme en témoignent les intellectuels ayant quitté le pays⁷².

Dans le contexte sénégalais de ce début de siècle, le marché du travail absorbe difficilement la main-d'œuvre qualifiée et lui propose des postes pour lesquels elle est souvent surqualifiée. L'investissement dans l'éducation et la formation professionnelle exacerbe cette inflation de diplômés et de diplômes, mais semble en même temps indiquer que les réseaux clientélistes « traditionnels » ayant permis pendant longtemps l'accès à des fonctions prestigieuses ont perdu de leur attrait et de leur efficacité. Cela semble également indiquer que, même si les Sénégalais insistent sur la nécessité d'avoir des parrains pour réussir et indépendamment de tout désir mimétique qui peut conditionner les choix d'investissement dans le domaine de la formation, ils croient de plus en plus en la méritocratie. Cette attitude dénote, elle aussi, l'avancée de la société civile et participe aux innovations sociales importantes que « l'alternance » a accélérées.

71. À l'UCAD, les droits d'inscription annuels sont de l'ordre de 5 000 francs CFA, soit moins de 8 \$, et depuis l'accession au pouvoir de M^e Wade, les bourses sont de nouveau généralisées, ce qui valut aux autorités la suspension d'un programme d'appui financé par la Banque mondiale, PAES. La formation à la Suffolk University coûte annuellement 7 500 \$. Cf. aussi le dossier consacré à l'enseignement supérieur par *Le Journal de l'économie*, n° 307, 14 mars 2002.

72. Pour les sciences sociales, on signalera que sur les douze universitaires composant un groupe de recherche constitué dans les années quatre-vingt et se proposant d'éclairer le fonctionnement de l'État au Sénégal, six ont quitté le Sénégal (Diop, 2002 : 17, note 15).

Pour le moment, maître Wade n'a pas encore apporté de réponse palpable aux défis majeurs se posant au moment de son élection : répondre à l'exigence morale d'une société en dérive et faire décoller enfin l'économie de son pays. L'État qu'il préside est fragilisé de l'intérieur par un mécontentement qui risque de prendre encore de l'ampleur et de l'extérieur par des mesures économiques qui ne peuvent que générer d'autres déséquilibres et exclusions. Pour survivre, il a besoin d'appuis extérieurs qui, justement, risquent d'accentuer les déséquilibres au sein de la société. Alors, la tâche de ceux qui croient en la méritocratie s'avérera d'autant plus lourde que, selon toute évidence, ni les bailleurs de fonds ni les investisseurs internationaux ne sont prêts à investir massivement au Sénégal et que la solution ne saura être trouvée que dans le pays même.

ANNEXE

Questions méthodologiques

Enquête UCAD/ISCo/Baumann 1997

En ce qui concerne les données statistiques relatives aux diplômés de l'UCAD, il n'existe aucune base de collecte pour les coordonnées des anciens étudiants. Il est vrai que pendant leur cursus universitaire, les étudiants de l'UCAD sont assez bien organisés, par exemple dans des amicales qui regroupent les étudiants en fonction de leur zone d'origine, dans des syndicats d'étudiants et plus particulièrement pour les étudiants en sciences économiques, au sein de l'AISEEC (Association internationale des étudiants en sciences économiques). Par contre, à l'issue de leur formation, les diplômés de l'UCAD n'ont pas véritablement tendance à se regrouper, situation qui tranche profondément avec la sociabilité mobilisatrice au moment de « l'Opération maîtresards ». D'où la difficulté d'entrer en contact avec eux par une voie autre que celle des relations personnelles, voie malheureusement biaisée. De même les sources d'information universitaires présentent de nombreuses lacunes. Les seuls documents ayant pu être consultés furent les procès-verbaux d'examen et, exceptionnellement, les dossiers administratifs qui comportent l'adresse valable pendant la dernière année d'études. Dispersées à différents endroits, ces pièces sont nullement classées, ce qui rend fort aléatoire toute enquête statistiquement représentative. Pour les besoins des recherches présentées ici, les enquêteurs se sont tantôt servis des procès-verbaux en question, tantôt ils se sont appuyés sur leur propre réseau relationnel pour contacter les titulaires de maîtrise. Le fait que les enquêteurs furent les cadets des « maîtresards » enquêtés a sans aucun doute facilité les investigations.

Les enquêtes auprès des anciens élèves de l'ISCo ont été plus faciles à mener. La carrière personnelle et professionnelle des diplômés de cet établissement est suivie de près non seulement par l'administration de l'école, mais aussi par l'association des élèves, que l'on appellera AMISCo. On possède

jusqu'à l'adresse électronique de tel jeune ayant trouvé un emploi en Grande-Bretagne, et il est possible de communiquer par messagerie électronique. Cette caractéristique renvoie aux liens entre l'institution, les élèves des promotions successives et les entreprises qui les embauchent. Les vingt-six *bachelors* enquêtés ont été contactés par l'intermédiaire de l'AMISCo.

Tableau 1
Les diplômés de l'UCAD et de l'ISCO enquêtés en mai-juillet 1997

UCAD		ISCO	
Total des enquêtés	26	Total des enquêtés	26
dont de sexe féminin	3	dont de sexe féminin	9
promotion 1991	9	promotion 1994	10
promotion 1992	8	promotion 1995	7
promotion 1993	9	promotion 1996	9

Source : enquêtes UCAD/ISCO/Baumann.

Tableau 2
Les diplômés de l'UCAD et de l'ISCO, emploi et taux d'occupation

	UCAD	ISCO
Nombre de diplômés sans emploi	4/26	1/26
Nombre de diplômés ayant débuté un premier emploi (stage) immédiatement après le diplôme	2/26	14/26
Durée moyenne de recherche du premier emploi	14 mois	3 mois
Hommes-mois actifs depuis le diplôme	1 439	783
Hommes-mois occupés depuis le diplôme	778	621
% mois occupés / mois actifs	54	78
% mois rémunérés / mois occupés	96	97
% mois activité dépendante / activité totale	87	100

Source : enquêtes UCAD/ISCO/Baumann.

Tableau 3
**Les diplômés de l'UCAD enquêtés et les secteurs
 de leur insertion professionnelle**

% des mois passés dans	
cabinet d'expertise comptable, consultance	23
industrie	17
dont industrie alimentaire : 6	
enseignement	10
activité informelle	7
ONG	6
transport	6
presse, radio, publicité	6
administration publique	7
services informatiques	5
hôtellerie	3
assurance, banque	3
commerce, distribution	2
téléphone (SONATEL), électricité (SENELEC)	1
services divers	4

Source : enquêtes UCAD/ISCO/Baumann.

Tableau 4
**Les diplômés de l'ISCO enquêtés
 et les secteurs de leur insertion professionnelle**

% des mois passés dans	
industrie	28
dont industrie alimentaire : 16	
banque, assurance	25
conseil, cabinet d'expertise comptable	21
dont ISCo : 9	
ONG	9
commerce, distribution	5
téléphone (SONATEL), électricité (SENELEC)	4
presse, imprimerie	4
formation	2
services informatiques	1
transport	1

Source : enquêtes UCAD/ISCO/Baumann.

Tableau 5
**Le nombre d'inactifs et de chômeurs pris en charge
 par 100 personnes occupées**

	1976 Recensement	1979-1980 Enquête m.-d'œuvre	1988 Recensement	1991 Enquête Emploi	1994-1995 ESAM
Niveau national	51	114	117	n. d.	92
Dakar	150	150	205	147	141

Source : Sénégal, 1976 ; Sénégal, 1982 ; Sénégal, 1993b ; Sénégal, 1991 ; Sénégal, 1997a.

Bibliographie

- ARDIS, 2000, *La Pauvreté dans les villes. Le cas des quartiers de l'agglomération dakaroise*, Dakar, ministère de la Ville, 61 p.
- BA Oumar et KONE Mouhamed Lamine, 1998, *Carrières. Le guide de l'étudiant 1998*, Dakar, Imprimerie EXCAF Éditions, 79 p.
- BABOU Magatte, 1997, *L'Insertion des diplômés de la faculté des sciences économiques et de gestion dans la vie active*, Dakar, Université Cheikh Anta Diop, faculté des sciences économiques et de gestion, 32 p., annexes [mémoire de maîtrise ès sciences économiques].
- BADJI Romain, 1997, *Le Devenir professionnel des diplômés de la faculté des sciences économiques et de gestion*, Dakar, Université Cheikh Anta Diop, faculté des sciences économiques et de gestion, IFACE, 77 p., annexes [mémoire de fin d'études à l'IFACE].
- BANQUE MONDIALE, 1992, *Revitalisation de l'enseignement supérieur au Sénégal*, s.l., 64 p.
- 1995, *Rapport sur le développement dans le monde 1995. Le monde du travail dans une économie sans frontières*, Washington, Banque mondiale, 275 p.
- 1997, *Sénégal. Le défi de l'intégration internationale*, s.l., décembre, 112 p.
- BAZIN Laurent, 1998, *Entreprise, politique, parenté. Une perspective anthropologique sur la Côte d'Ivoire dans le monde actuel*, Paris, L'Harmattan, 282 p.
- 1999, « La parenté : miroir et enlisement des hiérarchies en Côte d'Ivoire », *Journal des anthropologues*, n° 77-78, pp. 193-215.
- BAUMANN Éveline, 1996, « Les jeunes économistes de Dakar à la recherche de nouvelles rentes », in GESCIVIA (éd.), *Recherches sur l'individualisation et la citoyenneté dans les villes africaines. Exemples d'Abidjan et Dakar*, Rapport intermédiaire, Paris, université Paris-I, [Rapport destiné au ministère de la Coopération], vol. 2, pp. 2-18.
- 1998, « L'ajustement structurel au service de la société civile ? Réflexions à partir d'exemples sénégalais », in GESCIVIA (éd.), *Individualisations citadines et développement d'une société civile : Abidjan, Dakar*, Rapport de recherche pour le compte du ministère délégué à la Coopération et à la Francophonie, Paris, université de Paris-I, IEDES, GESCIVIA (Groupe d'études sur la société civile dans les villes africaines), pp. 27-62.
- 1999a, *Travail et mondialisation au Sénégal*, Bondy, IRD, juin, 40 p.

- 1999b, « Société civile et micro-finance. Réflexions à partir d'exemples ouest-africains », in Servet J.-M. (dir.), *Exclusion et liens financiers. Rapport du Centre Walras 1999-2000*, Paris, Economica, pp. 291-304.
- BECKER Charles et MBODJ Mohamed, 1994, « Dynamiques régionales au XX^e siècle », in Charbit Yves et Ndiaye Salif (dir.), *La Population du Sénégal*, Paris, Centre d'études et de recherches sur les populations africaines et asiatiques, pp. 467-486.
- BECKER Gary, 1973, « Investment in human capital : a theoretical analysis », *Journal of Political Economy*, octobre, 70, n° 5, pt. 2, pp. 9-49.
- BECKER Gary et CHISWICK Barry R., 1966, « The economics of education. Education and distribution of earnings », *American Economic Review*, mai, LVI, n° 2, pp. 358-369.
- BERG ELLIOT ASSOCIATES, 1992, *Economic Policy Reform in Senegal in the 1980s.*, Report Prepared for USAID/Dakar, Alexandria, 253 p., annexes.
- BERTHÉLEMY Jean-Claude et al., 1996, *La Croissance au Sénégal. Un pari perdu ?*, Paris, OCDE, Centre de développement, 184 p.
- BOURDIEU Pierre et PASSERON Jean-Claude, 1985, *Les Héritiers*, Paris, Les éditions de Minuit, 189 p.
- BOURDIEU Pierre, 1980, « Le capital social. Note provisoire », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 31, janvier, pp. 2-3.
- BREDELOUP Sylvie, 1995, « Les diamantaires de la vallée du Sénégal », in Ellis St. et Fauré J.-Y. (éds), *Entreprises et entrepreneurs africains*, Paris, Karthala, pp. 219-227.
- BROWN Mercy, 2002, « Intellectual diaspora networks : their viability as a response to highly skilled emigration », *Autrepart*, 22, pp. 167-178.
- BURT Ronald S., 1995, « Le capital social, les trous structureux et l'entrepreneur », *Revue française de sociologie*, XXXVI-4, pp. 599-628.
- CAMPBELL Bonnie, 2001, « "The rules of the game" ou la production de nouveaux cadres normatifs. À propos de : "L'État dans un monde en mutation" », in Winter G. (coord.), *Inégalités et politiques publiques en Afrique. Pluralité des normes et jeux d'acteurs*, Paris, Karthala, pp. 301-323.
- CHARMES Jacques, 2001, « Flexibilité du travail, pluralité des normes, accumulation du capital économique et du capital social », in Winter G. (coord.), *Inégalités et politiques publiques en Afrique. Pluralité des normes et jeux d'acteurs*, Paris, Karthala, pp. 243-262.
- COLLIER Paul, 1998, *Social Capital and Poverty*, Washington, World Bank, Social Capital Initiative, 28 p. (téléchargeable par <http://www.worldbank.org/poverty/scapital/>).

- COUSSY Jean, 2001, « Greffes de normes étrangères et pénétration de l'économie globale dans les sociétés africaines », in Winter G. (coord.), *Inégalités et politiques publiques en Afrique. Pluralité des normes et jeux d'acteurs*, Paris, Karthala, pp. 279-299.
- CREMER Jacques, 1993, « Corporate culture and shared knowledge », *Industrial and Corporate Change*, vol. 2, n° 3, pp. 351-386.
- CRUISE O'BRIAN Donal, 2002, « Le sens de l'État au Sénégal », in Diop (dir.), pp. 501-506.
- CRUISE O'BRIAN Donal, DIOP Momar Coumba et DIOUF Mamadou, 2002, *La Construction de l'État au Sénégal*, Paris, Karthala, 231 p.
- DELGADO Christopher L. et JAMMEH Sidi, 1991, *The Political Economy of Senegal under Structural Adjustment*, Londres, Praeger, 219 p.
- DIAGNE Abdoulaye et DAFFÉ Gaye. 1997, *Rendement interne et coût d'un diplôme à l'UCAD*, Dakar, UCAD, CREA, 45 p., annexes.
- DIENG Amady Aly (dir.), 2000, *Le Sénégal à la veille du troisième millénaire*, Paris, L'Harmattan, 489 p.
- DIOP Momar-Coumba et DIOUF Mamadou, 1990, *Le Sénégal sous Abdou Diouf*, Paris, Karthala, 436 p.
- DIOP Momar-Coumba, DIOUF Mamadou et DIAW Aminata, 2000, « Le baobab a été déraciné. L'alternance au Sénégal », *Politique africaine*, n° 78, pp. 157-179.
- DIOP Momar-Coumba (dir.), 2002, *Le Sénégal contemporain*, Paris, Karthala, 655 p.
- DIOP Momar-Coumba, 2002, « L'aboutissement d'une si longue quête », in Diop (dir.), pp. 11-34.
- DIOUF Babacar, 1996, « Privatisation et cadres au Sénégal : la Société nouvelle de conserverie du Sénégal (SNCDS) », in Cabanes R. et Lautier B. (dir.), *Profils d'entreprises au Sud. Les politiques de gestion face aux cultures et aux statuts*, Paris, Karthala, pp. 43-62.
- DIOUF Mamadou, 2002, « Des cultures urbaines entre traditions et mondialisation », in Diop (dir.), pp. 261-288.
- DUMONT Jean-Christophe, 1996, *La Contribution des facteurs humains à la croissance. Une revue de littérature des évidences empiriques*, Document de travail DT/96/02, Paris, DIAL, 50 p.
- DURUFLÉ Gilles, 1994, *Le Sénégal peut-il sortir de la crise ?*, Paris, Karthala, 222 p.
- EBIN Victoria, 1994, « Négociants et navigateurs. Stratégies économiques des commerçants mourides à Marseille et à New York », in Gregoire E. et Labazée P. (éds), *Grands commerçants d'Afrique de l'Ouest*, Paris, Karthala, pp. 101-123.

- ENOH Catherine, KOFFI Edmé et LABAZÉE Pascal, 2001, « Besoins d'État, évolution des approches, réponses des acteurs », in Winter G. (coord.), *Inégalités et politiques publiques en Afrique. Pluralité des normes et jeux d'acteurs*, Paris, Karthala, pp. 397-413.
- FALL Babacar (dir.), 1997, *Ajustement structurel et emploi au Sénégal*, Dakar, Codesria (diffusion Karthala), 247 p.
- FALL KABA Soukeynatou et SYLLA Momar Ballé, 2000, *Analyse de la pauvreté à Dakar, 1991-1997*, Dakar, Direction de la prévision et de la statistique, octobre, 33 p.
- FAURÉ Yves-André et MÉDARD Jean-François, 1995, « L'État-business et les politiciens entrepreneurs. Néo-patrimonialisme et *Big men* : économie et politique », in Ellis St. et Fauré Y.-A. (dir.), *Entreprises et entrepreneurs africains*, Paris, Karthala, pp. 289-309.
- FAFCHAMPS M. et MINTEN B, 1999, *Social Capital and the Firm. Evidence from Agricultural Trade*, Washington, World Bank, Social Capital Initiative, 49 p. [téléchargeable par <http://www.worldbank.org/poverty/scapital/>].
- GAZIER Bernard, 1992, *Économie du travail et de l'emploi*, Paris, Dalloz, 435 p. [2^e édition].
- GELLAR Sheldon, 2002, « Pluralisme ou jacobinisme : quelle démocratie pour le Sénégal ? », in Diop (dir.), pp. 507-528.
- GRANOVETTER Mark, 1973, « The strength of weak ties », *American Journal of Sociology*, vol. 78, n° 6, pp. 1360-1380.
- 1983, « The strength of weak ties : a network theory revisited », *Sociological Theory*, n° 1, pp. 201-233.
- 1992, « The sociological economic approaches to labor market analysis : a social structural view », in Granovetter M. et Swedberg R., *The Sociology of Economic Life*. Boulder/San Francisco/Oxford, Westview Press, pp. 233-263.
- 1995, *Getting a Job. A Study of Contacts and Careers*, Cambridge (Mass.), Harvard University Press, 179 p. [1^{re} éd. 1974].
- GREGOIRE Emmanuel et LABAZÉE Pascal (éds), 1994, *Grands Commerçants d'Afrique de l'Ouest*, Paris, Karthala, 264 p.
- GUICHOUA Yvan, 2001, « Le rôle des proximités dans l'accès à l'emploi. Le cas de l'insertion professionnelle des jeunes travailleurs non qualifiés d'un pays d'Afrique subsaharienne, la Côte d'Ivoire », 8^e journée d'étude du CLERSÉ : *L'organisation sociale de l'économie*, Villeneuve-d'Ascq, CLERSÉ (Centre lillois d'études et de recherches sociologiques et économiques), 8 juin, 9 p.
- HIBOU Béatrice (dir.), 1999, *La Privatisation des États*, Paris, Karthala, 398 p.

- KA Samba, WALLE Nicolas van de, 1994, « Senegal : stalled reform in a dominant party system », in Hagard Stephan et Webb Steven B. (eds), *Voting for Reform. Democracy, Political Liberalization, and Economic Adjustment*, New York, Oxford University Press, pp. 290-359.
- LACHAUD Jean-Pierre (dir.), 1994, *Pauvreté et marché du travail urbain en Afrique subsaharienne. Analyse comparative*, Genève, Institut international d'études sociales, 270 p.
- LANGLOIS Simon, 1977, « Les réseaux personnels et la diffusion des informations sur les emplois », *Recherches sociographiques*, n° 2, pp. 213-245.
- LAUTIER 1994, *L'Économie informelle dans le tiers monde*, Paris, La Découverte, Repères n° 155, 125 p.
- LAUTIER Bruno et MARQUES PEREIRA Jaime, 1994, « Représentations sociales et constitution d'un marché du travail », *Cahiers Sciences humaines*, 30 (1-2), pp. 303-332.
- LEE Eddy et al., 1992, *Ajustement, emploi et développement au Sénégal*, Genève, BIT, 125 p.
- LIN Nan, 1981, « Social resources and strength of ties : structural factors in occupational status attainment », *American Sociological Review*, vol. 46, août, pp. 393-405.
- 1995, « Les ressources sociales : une théorie du capital social », *Revue française de sociologie*, XXXVI-4, octobre-décembre, pp. 685-704.
- LOADA Augustin, 2001, « Mutations politiques en Afrique francophone », in *Encyclopaedia Universalis, Universalis 2001*, Paris, pp. 133-136.
- LY Daouda et LEROY Mathilde, 1995, *Que faire après le Bac ?*, Dakar, Les Éditions du dAmA, mai, 124 p.
- MARCHÉS TROPICAUX, 2001, *Marchés tropicaux. Spécial Sénégal*, n° 2912, 31 août.
- MARFAING Laurence et SOW Mariam, 1999, *Les Opérateurs économiques au Sénégal*, Paris, Karthala, 290 p.
- MARIE Alain (éd.), 1997, *L'Afrique des individus*, Paris, Karthala, 438 p.
- MICHEL Sandrine, 1999, *Éducation et croissance économique en longue période*, Paris, L'Harmattan, 284 p.
- MBODJI Mamadou, 2002, « Le Sénégal entre ruptures et mutations. Citoyennetés en construction », in Diop (dir.), pp. 575-600.
- MONTGOMERY James, 1992, « Job search and network composition : implications of strength-of-weak-ties hypothesis », *American Journal of Sociology*, vol. 57, n° 5, pp. 586-596.
- NARAYAN Deepa et PRITCHETT Lant, 1999, « Cents and sociality : household income and social capital in rural Tanzania », *Economic Development and Cultural Change*, vol. 47, n° 4, juillet, pp. 871-898.

- NDAO Papa Ibrahima, 1996, *Étude sur les politiques de promotion de l'emploi au Sénégal. Rapport final*, Dakar, BIT, 2 vol., 84 + 84 p.
- NDAW Majid Diaraffe, 1984, *Rapport sur les possibilités d'emploi pour les diplômés d'enseignement supérieur*, Dakar, septembre-janvier, 133 p.
- NIANE Boubacar, 1991, « Des énarques aux managers. Notes sur les mécanismes de promotion sociale au Sénégal », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 86-87, mars, pp. 44-57.
- 1992, « Le transnational, signe d'excellence. Le processus de disqualification de l'État sénégalais dans la formation des cadres », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 95, décembre, pp. 13-25.
- OIM (Organisation internationale pour les migrations), 2001, *Migrations pour le développement en Afrique (MIDA). Programme de renforcement des capacités dans les pays africains*, Genève, OIM, 36 p.
- PNUD, 2001, *Rapport national sur le développement humain au Sénégal*, Dakar, PNUD, 217 p.
- REPETTI Massimo, 1999, « Token salaries and social answers in work relations in Africa », *Sociological Research Online*, vol. 4, n° 2. [www.socresonline.org.uk/socresonline/4/2/repetti.html].
- ROSENBAUM James *et al.*, 1990, « Market and network theories of the transition from high school to work : their application to industrialized societies », *Annual Review of Sociology*, vol. 16, pp. 263-299.
- SARR Aliou, 1989, *La Création d'entreprises au Sénégal : l'exemple de l'Opération « maîtrisards »*, mémoire de fin d'études, Dakar, Université Cheikh Anta Diop, ENSUT (École nationale supérieure universitaire de technologie), 106 p.
- SAUVIAT Catherine, 1998, « Services informationnels, nouvelle division du travail et mondialisation sélective », *Revue de l'IREES*, n° 27, printemps-été, pp. 23-48.
- SÉNÉGAL (RÉP. DU) / MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES / DIRECTION DE LA STATISTIQUE / BUREAU NATIONAL DE RECENSEMENT, 1976, *Recensement général de la population d'avril 1976. Analyse des résultats nationaux*, Dakar, 101 p.
- SÉNÉGAL (RÉP. DU) / MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DU PLAN / DIRECTION DE LA PRÉVISION ET DE LA STATISTIQUE, 1991, *Enquête emploi, sous-emploi, chômage en milieu urbain, avril-mai 1991, région de Dakar. Rapport définitif*, Dakar, 102 p.
- 1993a, *Enquête sur les priorités. Résultats préliminaires*, Dakar, DPS, février, 120 p.
- 1993b, *Recensement général de la population et de l'habitat de 1988. Rapport national. Résultats définitifs*, Dakar, juin, 71 p.

- 1997a, *Enquête sénégalaise auprès des ménages, mars 94-mai 95. Rapport de synthèse*, Dakar, DPS, octobre, 178 p.
- 1997b, *Enquête sur la production et la consommation des entreprises du secteur informel en 1996 (Région urbaine de Dakar)*, Dakar, DPS, PNUD (Programme Cadre III), novembre, 42 p., annexes.
- 1997c, *Enquête sur les dépenses des ménages de la capitale. EDMC, mars 1996-juin 1996. Rapport national*, Dakar, DPS, 40 p.
- SÉNÉGAL (RÉP. DU) / MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DU PLAN, 1995, *Audit physique et comptable des fichiers des personnels de l'État. Rapport final provisoire*, Dakar, juillet, 198 p.
- SÉNÉGAL (RÉP. DU) / MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE, DU TRAVAIL ET DE L'EMPLOI, 2000, *Convention nationale État-employeurs privés pour la promotion de l'emploi des jeunes*, Dakar, 25 avril, 10 p., annexe.
- SÉNÉGAL (RÉP. DU) / MINISTÈRE DU TRAVAIL ET DE L'EMPLOI / DIRECTION DE L'EMPLOI, 1999a, *Recensement général des demandeurs d'emploi*, Dakar, Direction de l'emploi, juillet, 139 p.
- 1999b, *Stratégie de développement de l'enseignement supérieur privé au Sénégal*, Version provisoire, s.l., juin, 21 p.
- SÉNÉGAL (RÉP. DU) / MINISTÈRE DU TRAVAIL ET DE L'EMPLOI, 1998, *Plan d'action pour l'emploi*, Dakar, septembre, 76 p., annexes.
- SÉNÉGAL (RÉP. DU) / SECRETARIAT D'ÉTAT À L'EMPLOI, DIRECTION DE L'EMPLOI, 1985, *L'Insertion des diplômés d'études supérieures dans la vie active (1980-1984). Bilan descriptif*, Dakar, 38 p., annexes. [Série Emploi des diplômés d'études supérieures].
- SOMERVILLE Carolyn M., 1991, « The impact of the reforms on the urban population : how the Dakarois view the crisis », in Delgado Jammeh, pp. 151-173.
- STIGLER George, 1962, « Information in the labor market », *Journal of Political Economy*, t. 70, octobre, pp. 94-105.
- VALETTE Alain, 1994, « Marché et ajustement structurel. Le mariage tumultueux d'un couple célèbre », *Cahiers Sciences humaines*, 30 (1-2), pp. 77-89.
- WEBER Max, 1995, « Wirtschaft und Gesellschaft », in *Schriften zur Soziologie*, Stuttgart, Reclam, pp. 79-302. [1^{re} éd. 1922].
- WORLD BANK, 2000, *Project appraisal document on a proposed credit in the amount of SDR 36.7 million (US\$ 50 million equivalent) to the Republic of Senegal for a Quality education for all program in support of the first phase of the Ten-year education and Training Program (PDEF)*, Dakar, World Bank, Human Development II, Report n° 19610-SE, 144 p.

Baumann Eveline. (2003).

Marché du travail, réseaux et capital social : le cas des diplômés de l'enseignement supérieur au Sénégal.

In : Leimdorfer F. (ed), Marie A. (ed.) L'Afrique des citadins : sociétés civiles en chantier (Abidjan, Dakar).

Paris : Karthala, 219-292.

(Hommes et Sociétés). ISBN 2-84586-336-5